



Quotidien

N° 3598 - Mardi 18 Avril 2023

Marchés Publics

Sommaire

* Résultats de dépouillements :	P. 3 à 49
- Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées	P. 3 à 39
- Résultats provisoires des régions	P. 40 à 49
* Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :	P. 50 à 64
- Marchés de fournitures et services courants	P. 50 à 59
- Marchés de travaux	P. 60 à 62
- Marchés de prestations intellectuelles	P. 63 à 65
* Avis d'Appels d'offres des régions :	P. 66
- Marchés de travaux	P. 66

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
 Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES
MARCHÉS PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS
FINANCIERS.

000328
N°2023-____/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur les sites web du Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : www.finances.gov.bf / www.dgemef.gov.bf.

Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des Engagements Financier/



Alfred THIOMBIANO

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Demande prix à commande N°2023-04/MAECRBE/SG/DMP du 13/03/2023 Pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECRBE).
Date d'ouverture des plis : 03/03/2023 ; Date de délibération : 03/03/2023, Financements : ETAT, exercice 2023 ;
Publication : Quotidien N°3581 du vendredi 24 /03/ 2023. Nombre de plis reçus : 05 ; Nombre de plis reçus dans les délais : 05

N	Soumissionnaires	Montant Lu HTVA (FCFA)	Montant Lu TTC (FCFA)	Montant Corrigé HTVA (F CFA)	Montant Corrigé TTC (F CFA)	Observations	Rang
1	GUESDELA MULTI-SERVICE	Min: 11 359 750 Max : 32 489 000	-	-	-	Non conforme : -spécification technique non proposé à l'item 61 et l'item 62 ; -des images proposes sans références en lieu et place des prospectus demandés pour tous les items concernés.	-
2	SAFORA International		Min: 11 346 231 Max : 33 693 425	-	-	Non conforme : des images proposes sans références en lieu et place des prospectus demandés pour tous les items concernés	-
3	ECAN-BTP	Min : 14 421 950 Max : 39 635 150	-	-	-	Non conforme : - Prospectus ou échantillons non fournis ; -item 1: agrafes 8/4 demandées et agrafes sans numéro proposées dans la prescription technique;	-
4	BP AFRIQUE	Min: 11 250 000 Max : 33 884 000		-	-	Non Conforme : item 61, contradiction entre prospectus et spécification technique proposée sur la caractéristique technique profil (lire profil 8 sur le prospectus et profil 9 sur la spécification technique proposée)	-
5	ZZ SERVICES			Min: 15 235 246 Max : 39 953 620	-	Conforme	1 ^{er}
	Attributaire	ZZ SERVICES: pour un montant minimum de quinze millions deux cent trente-cinq mille deux cent quarante-six (15 235 246) FCFA TTC et pour un montant maximum de trente-neuf millions neuf cent cinquante-trois mille six cent vingt (39 953 620) FCFA TTC pour un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.					

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Rectificatif portant sur l'étape de la procédure des résultats publiés dans RMP N°3588 du 04/04/2023-pages 4 et 5

Lire : Manifestation d'intérêt N° 2023-0016/MEFP/SG/DMP du 06/03/2023 pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'enquête de satisfaction des partenaires et clients du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective au lieu de Demande de proposition alléguée N° 2023-0016/MEFP/SG/DMP du 06/03/2023 pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'enquête de satisfaction des partenaires et clients du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective

Manifestation d'intérêt N° 2023-0016/MEFP/SG/DMP du 06/03/2023 pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'enquête de satisfaction des partenaires et clients du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective

Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N°3570 du jeudi 09 mars 2023

Financement : Budget de l'État, Exercice 2023 ; Date de dépouillement : 17/03/2023 ; Date de délibération : 24/03/2023 ;

Nombre de plis reçus : huit (08).

Cabinet	Nombre d'année d'expérience : 02 points	Qualification du candidat dans le domaine des prestations : 05 points	Référence du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (pertinents en rapport avec la présente mission durant les cinq (05) dernières années) : 50 points dont 02 points par référence similaire	Organisation technique et managériale du cabinet et la compréhension des termes de références= 08 points	Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels= 35 points	Note/100	Rang	
CENTRE D'ETUDE EN DEVELOPPEMENT (CED) SARL	02	03	<p>-Lettre de commande N°SE/00/02/03/00/2019/00096 du 08/11/2019 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction des souscripteurs des logements au profit du CEGECI ;</p> <p>-Marché N°25/00/02/05/00/2021/00024 du 29/09/2021 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction des utilisateurs des services de l'Agence Burkinabé des Investissements.</p> <p>-Contrat de services de consultants N°21/00/02/06/80/2021/00008 du 24/05/2021 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction des partenaires et utilisateurs des services de santé au Burkina Faso ;</p> <p>-Marché N°25/00/02/07/00/2021/00047 du 11/06/2021 pour le recrutement d'un cabinet chargé de réaliser une enquête de satisfaction des clients et partenaires du Conseil Burkinabé de l'Anacarde ;</p> <p>-Contrat N°SE/SONATUR/00/02/06/00/2019/00048 du 09/07/2019 pour le recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation d'une enquête de satisfaction des souscripteurs de la vente spéciale de la SONATUR ;</p> <p>-Lettre de commande N°31/00/01/02/00/2020/00124 du 13/09/2020 pour le recrutement d'un cabinet d'études pour la réalisation d'une enquête de satisfaction des consommateurs des services de l'ANPTIC ;</p> <p>-Contrat de services de consultants N°22/00/02/05/80/2022/00022 du 29/09/2022 pour la réalisation de Post Distribution Monitoring (PDM) ou enquête post paiement des cash transferts dans les régions du Nord et du sahel au profit du projet Filets Sociaux ;</p> <p>-Contrat N°C17/2018/IDA/PEJDC/PI-CI/MEBF/DG/DAF du 21/12/2018 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction des bénéficiaires et partenaires du Projet Emploi des Jeunes et Développement des Compétences ;</p> <p>-Lettre de commande N°2018-24/MENA/SG/P.ES-CEBNF/EFORD du 13/05/2018 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des écoles satellites et des centres d'éducation non formelle pour le compte du P.ES-CEBNF.</p>	45	07	35	92	1 ^{er}
BUREAU D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT (BERD)	02	05	<p>-Marché N°SE/SONABHY/00/02/09/2019/00235 du 05/06/2020 pour sélection d'un prestataire pour l'administration, le traitement et l'analyse de l'enquête de satisfaction des clients et l'enquête miroir au profit de la SONABHY ;</p> <p>-Marché N°633/22/MF/DGCMP/OB du 25/07/2022 pour le recrutement d'un cabinet indépendant pour conduire une enquête de ciblage, la validation et l'enregistrement des ménages bénéficiaires du second cycle du cash transfert du Projet Filets Sociaux adaptatifs II dans les communes de d'intervention des régions de Tahoua et Agadez ;</p> <p>- Marché N°621/22/MF/DGCMP/OB du 25/07/2022 pour le recrutement d'un cabinet indépendant pour conduire une enquête de ciblage, la validation et l'enregistrement</p>	30	05	31	73	2 ^{ème}

Résultats provisoires

			des ménages bénéficiaires du second cycle du cash transfert du Projet Filets Sociaux adaptatifs II dans les communes de d'intervention des régions de Dosso et Tillabéry ; -Contrat de services de consultants pour l'élaboration des documents de sauvegardes suivants : étude d'impact environnemental et social et du Plan d'Action de réinstallation de la ville de Gao ; -Contrat de services de consultants pour l'élaboration des documents de sauvegardes suivants : étude d'impact environnemental et social et du Plan d'Action de réinstallation des villes de Markala, sélingué et Bougouni ; -Marché N°0177/17/MFB/DIR-CAB pour une étude environnementale et sociale et élaboration d'un plan d'impact d'action de réinstallation pour les travaux de construction de la plateforme douanière d Beloko.					
GROUPEMENT ACCORD CONSULT/FASO INGENIERIE	02	05	-Marché N°14/00/02/09/00/2020/00007 du 15/10/2020 relatif à l'enquête de satisfaction sur les prestations du MIINEFID ; - Marché N°14/00/02/03/00/2016/00017 du 15/07/2020 relatif à l'enquête de satisfaction sur les prestations du MIINEFID ; -Contrat d'études N°C-027/2020 du 03/03/2020 relatif à l'enquête de satisfaction des promoteurs privés d'aménagement hydroagricoles dans la vallée de BIGNONA ; -Marché N°30/00/02/03/00/2014/00036 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction des services de Moyens Intermédiaires de transport en milieu rural	20	08	35	70	3^{ème}
AFRIQUE EXPERTISE BURKINA (AFEX-BF)	02	05	-Contrat de services de consultant N°008/001/002/003/001/2020/0012 du 26/08/2020 pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une enquête de satisfaction des partenaires du MINEFID ; -Marché N°002-MEF/2022/004/010/005/020 du 05/04/2022 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction des partenaires et clients du Ministère de l'Économie et des Finances/Benin ; -Marché N°2020-007/CNSS/DG/DAF du 14/09/2020 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction de la clientèle de la CNSS ; -Contrat N°2022-004/SONATUR/DG/DAF/CI du 13/09/2022 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès de la clientèle ; -Contrat N°2018-043/LONAB/DG/DPS/DAJC/DMA du 14/10/2018 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès de la clientèle de la LONAB ; -Contrat N°011-2021/EDM-SA/DG/DAFR du 09/05/2021 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès de la clientèle de EM-SA ; -Marché N°2020/08/CEET/PCA/DG/DAF du 08/02/2020 pour la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès de la clientèle de la Compagnie Électrique du Togo	35	00	23	65	4^{ème}
INTERNATIONAL MARKETING-MANAGEMENT CONSULTING GROUP (IMCG)	02	05	-Marché N°174/2019/ONEA suivant demande de propositions N°004/2018/ONEA/DG/SG/DM/SMFS pour la réalisation de l'enquête de satisfaction des clients pour les services rendus à l'ONEA ; -Marché N°42/00/02/05/64-99/2018/00009 suivant demande de propositions N°2018-006P/MEA/SG/DMP du 14/05/2018 pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une enquête de sondage pour l'établissement de la situation de référence des indicateurs du PN-GIRE	10	03	23	43	5^{ème}
GROUPEMENT INSTITUT DEVELOP/BFID	02	05	-Marché N°01/00/01/04/00/2021/00023/CAPES pour une étude d'évaluation des impacts socioéconomiques des investissements réalisés à l'occasion du 11 décembre dans les différentes régions du Burkina Faso	05	00	10	22	6^{ème}
AMD INTERNATIONAL AFRIQUE ETUDES BURKINA FASO (AFET-BF)	02	03	Le cabinet a fourni des références techniques qui ne sont pas en lien avec la mission	00	00	10	15	7^{ème}
ATTRIBUTAIRE	Exclu par décision N°2021D005/ARCOP/ORD du16/07/2021 pour compter du 16/07/2021 au 15/07/2024							
	Le cabinet Centre d'Étude en Développement (CED) SARL est retenu pour la suite de la procédure							

Résultats provisoires

CELLULE NATIONALE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES

Demande de prix à commandes N°2023-001/MEFP/CAB/CENTIF du 07/03/2023 relative à la fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salles au profit de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) - Financement : Budget de la CENTIF, gestion 2023. Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N° 3572 du lundi 13/03/2023.

Nombre de concurrents : Treize (13) ; Date de dépouillement : 24 mars 2023 ; Date de délibération : 05 avril 2023.

Lot 1 : Fourniture de pause-café et déjeuner dans le cadre de l'exécution des activités de la CENTIF à Ouagadougou.

Soumissionnaires	MONTANTS LUS HTVA (FCFA)	MONTANTS LUS TTC (FCFA)	MONTANTS HTVA CORRIGES (FCFA)	MONTANTS TTC CORRIGES (FCFA)	RANG	OBSERVATIONS
WOURE SERVICES	Min : 3 655 925 Max : 10 967 775	Min : 4 021 518 Max : 12 064 553	-	-	1 ^{er}	Conforme
MULTI SERVICE LE REGAL	Min : 3 656 250 Max : 10 968 750	-	-	-	2 ^{ème}	Conforme
TINEPRO	Min : 3 695 250 Max : 11 085 750	-	-	-	3 ^{ème}	Conforme
INTER NEGOCES	Min : 3 698 500 Max : 11 095 500	Min : 4 068 350 Max : 12 205 050	-	-	4 ^{ème}	Conforme
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	Min : 3 705 000 Max : 11 115 000	Min : 4 075 500 Max : 12 226 500	-	-	5 ^{ème}	Conforme
ZEN EVENT	Min : 3 740 000 Max : 11 232 000	-	Min : 3 744 000 Max : 11 232 000	-	6 ^{ème}	Conforme
ROSALIE SERVICE	Min : 3 770 000 Max : 11 310 000	Min : 4 147 000 Max : 12 441 000	-	-	7 ^{ème}	Conforme
BUVETTE-RESTAURANT CHEZ LOUISIA	Min : 3 848 000 Max : 11 544 000	-	-	-	8 ^{ème}	Conforme
LA SYMBIOSE	Min : 3 532 750 Max : 10 598 250	-	-	-	-	Non Conforme : car l'offre est anormalement basse.
Attributaire :	WOURE SERVICES pour un montant minimum de quatre millions vingt un mille cinq cent dix huit (4 021 518) francs CFA TTC et un montant maximum de douze millions soixante quatre mille cinq cent cinquante trois (12 064 553) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours maximums par ordre de commande.					

Lot 2 : Fourniture de pause-café, pause-café renforcée et location de salles pour les activités de la CENTIF à Koudougou

Soumissionnaires	MONTANTS LUS HTVA (FCFA)	MONTANTS LUS TTC (FCFA)	MONTANTS HTVA CORRIGES (FCFA)	MONTANTS TTC CORRIGES (FCFA)	RANG	OBSERVATIONS
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	Min : 6 347 300 Max : 17 476 750	Min : 7 190 030 Max : 19 770 425	-	-	1 ^{er}	Conforme
OSWE SERVICE	Min : 6 358 000 Max : 18 405 000	-	-	-	2 ^{ème}	Conforme
ROSALIE SERVICE	Min : 7 207 000 Max : 18 640 500	Min : 8 135 700 Max : 21 050 550	-	-	3 ^{ème}	Conforme
LA GENERALE	Min : 7 265 000 Max : 18 740 000	Min : 8 175 500 Max : 21 097 000	-	-	4 ^{ème}	Conforme
BUVETTE-RESTAURANT CHEZ LOUISIA	Min : 6 607 500 Max : 16 977 000	-	Min : 6 607 50 Max : 17 177 000	-	-	Non Conforme : car l'offre est anormalement basse.
MULTI SERVICE LE REGAL	Min : 6 515 000 Max : 17 186 000	-	-	-	-	Non Conforme : car l'offre est anormalement basse.
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	Min : 6 580 000 Max : 17 294 500	-	-	-	-	Non Conforme : - le nombre d'année d'expérience exigé pour le chef cuisinier n'est pas atteint : 4 ans fourni au lieu de 5 ans minimum exigé ; - absence de la preuve ou d'accord de partenariat pour la disponibilité des salles dans le lot 2.
WOURE SERVICES	-	Min : 6 502 500 Max : 19 925 900	-	-	-	Non Conforme : Absence de la quittance d'achat du dossier pour le lot 2 au moment de l'ouverture des plis et à la suite de la demande de la CAM, le soumissionnaire a envoyé une quittance d'achat datée du 27 mars 2023 (hors délai de dépôt des offres).
Attributaire :	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE pour un montant minimum de sept millions cent quatre vingt dix mille trente (7 190 030) francs CFA TTC et un montant maximum de dix neuf millions sept cent soixante dix mille quatre cent vingt cinq (19 770 425) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours maximums par ordre de commande.					

Résultats provisoires

lot 3 : Fourniture de pause-café, pause-café renforcée et location de salles pour les activités de la CENTIF à Ziniaré.						
Soumissionnaires	MONTANTS LUS HTVA (FCFA)	MONTANTS LUS TTC (FCFA)	MONTANTS HTVA CORRIGES (FCFA)	MONTANTS TTC CORRIGES (FCFA)	RANG	OBSERVATIONS
LA SYMBIOSE	Min : 3 389 800 Max : 7 100 050	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
PRIVILEGE BUSINESS CENTER	Min : 3 875 000 Max : 7 868 750	Min : 4 406 500 Max : 8 871 625	-	-	2 ^{ème}	Conforme
MULTI SERVICE LE REGAL	Min : 3 260 000 Max : 6 710 000	-	-	-	-	Non Conforme : Car l'offre est anormalement basse.
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	-	Min : 3 580 520 Max : 7 689 140	-	-	-	Non Conforme : Absence de restaurant et de salle de réunion à Ziniaré ou d'accord de partenariat avec un autre restaurant (constat fait à la suite de la visite des sites du 03 avril 2023).
INTER NEGOCES	-	Min : 3 996 000 Max : 7 568 700	-	-	-	Non Conforme : Absence de la caution de soumission pour le lot 3 (la caution fournie est celle du lot 2 pour lequel il n'a pas postulé).
Attributaire :	LA SYMBIOSE pour un montant minimum de trois millions trois cent quatre vingt neuf mille huit cent (3 389 800) francs CFA HTVA et un montant maximum de sept millions cent mille cinquante (7 100 050) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de sept (07) jours maximums par ordre de commande.					

ECOLE NATIONALE DES REGIES FINANCIERES

Avis de demande de prix à commandes N°2023-001/MEFP/SG/ENAREF/DG/PRM du 20/03/2023 relative à la livraison de fournitures de bureau et imprimés des feuilles de devoir au profit de l'ENAREF - Référence de la publication de l'avis à la RMP : n°3577 du 20/03/2023 ; Référence de la convocation de la CAM pour l'ouverture des plis, l'analyse des offres et délibération : N°2023-0011/MEFP/SG/ENAREF/DG/PRM du 27/03/2023 - Date d'ouverture des plis et d'analyse des offres : 30 Mars 2023 - FINANCEMENT : BUDGET ENAREF, Exercice 2023 - Allotissement : lot unique - Nombre de plis reçus : trois (03)

Montant de l'Enveloppe Prévisionnelle : trente un millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quarante-sept (31 794 647) Francs CFA TTC.

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		observations
	Montant minimum	Montant maximum	Montant minimum	Montant Maximum	
UNIKA	23 270 000 HTVA	26 902 800 HTVA	27 325 400 TTC	31 594 104 TTC	Pièces administratives non fournies bien qu'ayant reçu la lettre pour complément de pièces. NON RECEVABLE
LES DIX M	21 235 000 HTVA 25 157 300 TTC	26 647 420 HTVA 31 443 956 TTC	-	-	Spécifications techniques des cantines à l'item 13 non conformes pour absence de précision sur les dimensions. NON CONFORME
PLANETE SERVICES	35 248 150 TTC	40 748 710 TTC	27 125 271 TTC	31 571 105 TTC	Variation du Montant minimum TTC sans rabais de -0,71% de son offre suite à la correction du prix total des Items 68 à 72. *Variation du Montant maximum TTC sans rabais de -0,03% de son offre suite à la correction du prix total de l'Item 51. Le montant du rabais de 22,5% sur le total HTVA est : minimum 5 210 761 FCFA, maximum : 6 063 803 FCFA. Pièces administratives non fournies bien qu'ayant reçu la lettre pour complément de pièces. NON RECEVABLE
CONCLUSION	La commission d'attribution des marchés déclare infructueuse la présente demande de prix pour absence d'offre conforme et recevable.				

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Demande de prix N°2023-03/MSHP/SG/CHU-T du 02/03/2023 pour la fourniture de savon de lessive en poudre désinfectante et détergente au profit du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo.

Paru dans la revue des marchés publics N° 3574 du mercredi 15 mars 2023. Nombre de soumissionnaires : 10.

Date de dépouillement : 24 mars 2023. Financement : Budget du CHU-T - Gestion 2023

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observations
01	LAISH SERVICES	8 070 000 HT	NEANT	Non Conforme : - Discordance des poids entre les spécifications techniques proposée (sac de 20 kg) et le prospectus (15 kg) à l'item 1 proposée ;
02	GUESDELA MULTI SERVICES	8 644 140 HT	NEANT	Conforme
03	NMS	08 064 000 HT	NEANT	Non Conforme : - Les spécifications techniques proposées ne font pas ressortir les caractéristiques techniques demandées aux items 1 et 2 ; - Item 1 : propose carton de 9,02 kg en lieu et place de sac de 20 kg - Item 2 : propose carton de 6 kg en lieu et place de sac de 20 kg. Pièces administrative non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2023-01MSHP/SG/CHU-T/DG/DMP du 24/03/2023.
04	SDM	9 442 000 HT 11 141 560 TTC	NEANT	Conforme
05	TEC Services	8 260 800 HT	NEANT	Non Conforme : - Marque non proposée aux items 1 et 2 ; -Prospectus ou échantillons non fournis aux items 1 et 2.
06	BKC BISNESS UNIVERS	7 996 000 HT	NEANT	Non Conforme -Discordance des poids entre les spécifications techniques proposée (sac de 20 kg) et le prospectus (15 kg) à l'item 1 proposée.
07	GPS	11 574 054 TTC	10 025 988 TTC	Non Conforme : - Propose comme quantité 134 à l'item 1 en lieu et place de 100 demandées. Soit une variation de 13,37 % ; - Discordance du poids entre les spécifications techniques (sac de 20 kg) et le prospectus (15 kg) à l'item 1 proposée ; - Propose prospectus de 15 kg en lieu et place de 20 kg demandée.
08	HTC 3D	10 324 056 TTC	NEANT	Conforme
09	SGPRS	Min : 1 041 668 TTC Max : 9 375 015 TTC	9 375 015 TTC	Non Conforme - Item 2 : Propose prospectus de 500 g en lieu et place de sac de 20 kg demandée. Pièces administrative non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2023-06MSHP/SG/CHU-T/DG/DMP du 24/03/2023.
10	MSGD SARL	Min : 1 000 640 TTC Max : 9 005 760 TTC	9 005 760 TTC	Non Conforme - Item 2 : Propose prospectus de 500 g en lieu et place de sac de 20 kg demandée. Pièces administrative non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2023-07MSHP/SG/CHU-T/DG/DMP du 24/03/2023.
ATTRIBUTAIRE	➤ GUESDELA MULTI SERVICES : pour un montant de huit millions six cent quarante-quatre mille cent quarante (8 644 140) francs CFA HT avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.			
	N°	Soumissionnaires	Montant TTC	Rang
	1	GUESDELA MULTI SERVICES	10 200 085	1 ^{er}
	2	SDM SARL	11 141 560	3 ^{ème}
	3	HTC 3D	10 324 056	2 ^{ème}
	TOTAUX		31 665 701	
	Moyenne des offres conformes (P)		10 555 234	
	Enveloppe (E)		12 000 000	
	60% Enveloppe (60% E)		7 200 000	
	0,4P		4 222 093	
	Moyenne pondérée: M=0,4P + 0,6E		11 422 093	
	Offre anormalement basse (0 ,85 M)		9 708 779	
	Offre anormalement élevée (1 ,15 M)		13 135 408	

Demande de prix N°2023-04/MSHP/SG/CHU-T du 28/03/2023 pour l'acquisition de produits à usage médical (Gel, produits de contrastes) au profit du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO ; Paru dans la revue des marchés publics N° 3586 du vendredi 31 mars 2023. Nombre de soumissionnaires : 01. Date de dépouillement : 11 Avril 2023. Financement : Budget du CHU-T - Gestion 2023

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observations
01	UNIVERS BIO PHARMA	13 500 400 HTVA	12 560 400 HTVA	Réduction des quantités de 50 unités de l'item 3 soit 940 000 FCFA (6,96%).
ATTRIBUTAIRE	➤ UNIVERS BIO PHARMA : pour un montant de douze millions cinq cent soixante mille quatre cent (12 560 400) francs HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours.			
	N°	Soumissionnaires	Montant TTC	
	1	UNIVERS BIO PHARMA	14 821 272	
	TOTAUX		14 821 272	
	Moyenne des offres conformes (P)		14 821 272	
	Enveloppe (E)		15 000 000	
	60% Enveloppe (60% E)		9000 000	
	0,4P		5 928 508	
	Moyenne pondérée: M=0,4P + 0,6E		14 928 508	
	Offre anormalement basse (0 ,85 M)		12 689 232	
Offre anormalement élevée (1 ,15 M)		17 167 785		

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENNE PUBLIQUE

DEMANDE DE PRIX N°2023-0011/MSHP/SG/DMP du 07/03/2023 POUR LA FOURNITURE DE PAUSE-CAFE/DEJEUNER ET LA LOCATION DE SALLE LORS DES ACTIVITES DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA SANTE DE LA POPULATION (DPSP) A KOUDOUGOU ,OUAGADOUGOU,KAYA ET BOBO-DIOULASSO. Financement : Partenaire/santé - Reference de la convocation de la CAM : n°2023-0411/MSHP/SG/DMP/SPSE du 20/03/2023 - Publication : Quotidien des Marchés Publics n°3573 /MSHP/SG/DMP du 14/03/2023
Date de dépouillement :24/03/2023 - Nombre de plis : 17

Lot 1 : Fourniture de pause-café-déjeuner et la location de salle dans le cadre des activités de la Direction de la Protection de la Santé de la Population (DPSP) à Koudougou

Soumissionnaires	Montants lus				Montants corrigés				Rang	Observations
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
FALIYA SERVICE	681 000	-	8 739 000	-	681 000	773 100	8 739 000	9 732 900	1 er	RAS
ROSALIE SERVICE		899 160		9 947 400	786 000	899 160	8 886 000	9 947 400	3 ème	RAS
BUVETTE RESTAURANT CHEZ LOUISIA	730 000	-	8 856 850	-	730 000	833 965	8 856 850	9 898 623	2 ème	RAS
PRESTIGE SERVICE ALIMENTAIRE PLUS	786 000	-	8 634 000	-	786 000	900 600	8 634 000	9 677 400	4 ème	RAS
RASSAM PRESTATION	-	1 067 707	-	9 829 140	-	1 067 700	-	9 829 140	5 ème	RAS
HARMONIE SERVICE	670 500	761 550	8 539 500	9 513 450	670 500	761 550	8 539 500	9 513 450		Anormalement basse
DELICE DE KOUDOUGOU	840 000	-	8 400 000		840 000	967 200	8 400 000	9 456 000		Anormalement basse
CLUB BELKO	-	894 630		10 067 970	813 300	930630	9 152 700	10 247 970		Erreur de calcul sur la TVA. 10% appliquée sur la pause-café/déjeuner et la location de salle au lieu de 10% appliquée sur la pause-café/déjeuner et 18% appliquée sur la location de salle.
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	620 100	699390	8 757 900	9 720 090	620 100	699390	8 757 900	9 720 090		Absence de pièce administrative de l'Attestation de Situation Fiscale après écrit dans les 72 heures au soumissionnaire avant la délibération.
Attributaire	FALIYA SERVICE pour un montant minimum HTVA de six cent quatre-vingt-un mille (681 000) FCFA et un montant maximum HTVA de Huit millions sept cent trente –neuf mille (8 739 000) FCFA, avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque ordre de commandes.									

Lot 2 : Fourniture de pause-café-déjeuner et la location de salle dans le cadre des activités de la Direction de la Protection de la Santé de la Population (DPSP) à Ouagadougou

Soumissionnaires	Montants lus				Montants corrigés				Rang	Observations
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ROSALIE SERVICE	-	875 100	-	9 688 500	765 000	875 100	8 655 000	9 688 500	1 er	RAS
CLUB BELKO	-	894 630	-	10 067 970	813 300	930 630	9 152 700	10 247 970	2ème	Erreur de calcul sur la TVA. 10% appliquée sur la pause-café/déjeuner et la location de salle au lieu de 10% appliquée sur la pause-café/déjeuner et 18% appliquée sur la location de salle.
AGF SERVICE	841 500	-	9 688 500		841 500	961 650	9 688 500	10 837 350	3 ème	RAS
RASSAM PRESTATION	-	1 097 340	-	9 995 820	-	1 097 340	-	9 995 820	4 ème	RAS
HARMONIE SERVICE	711 000	810 900	8 469 000	9 459 900	711 000	810 900	8 469 000	9 459 900		Anormalement basse
TINEPRO	575 280	-	8 662 320	-		645 768		9 593 352		Anormalement

Résultats provisoires

Lot 2 : Fourniture de pause-café-déjeuner et la location de salle dans le cadre des activités de la Direction de la Protection de la Santé de la Population (DPSP) à Ouagadougou										
Soumissionnaires	Montants lus				Montants corrigés				Rang	Observations
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
										basse
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	620 100	699 390	8 757 900	9 720 090						Absence de pièce administrative l'Attestation de Situation Fiscale après l'écrit de 72 heures avant la délibération
LA SYMBIOSE	717 000	-	9 423 000	-						Absence de diplôme (CAP) du Chef cuisinier pour le lot 3 - Insuffisance de la garantie de soumission pour les deux (02) lots (2 et 3) (150 000F par lot au lieu de 200 000f pour les deux lots (lot 2 et 3)
Attributaire	ROSALIE SERVICE pour un montant minimum TTC de huit cent soixante-quinze mille cents (875 100) FCFA et un montant maximum TTC de neuf millions six cent quatre-vingt-huit mille cinq cents (9 688 500) FCFA, avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque ordre de commandes.									

Lot 3 : Fourniture de pause-café-déjeuner et la location de salle dans le cadre des activités de la Direction de la Protection de la Santé de la Population (DPSP) à Kaya										
Soumissionnaires	Montants lus				Montants corrigés				Rang	Observations
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GOLDEN RESTAURANT	-	631 800	-	11 013 000	570 000	631 800	9 990 000	11 013 000	1er	RAS
FALIYA SERVICE	780 000	-	9 780 000	-	780 000	886 800	9 780 000	10 902 000	2 ème	RAS
CMSI-SARL	435 000	-	9 090 000	-	435 000	927 000	9 090 000	10 179 000	3 ème	RAS
LA SYMBIOSE	745 800	-	9 970 200	-						Absence de diplôme (CAP) du Chef cuisinier pour le lot 3 - Insuffisance de la garantie de soumission pour les deux (02) lots (2 et 3) (150 000F par lot au lieu de 200 000f pour les deux lots (lot 2 et 3)
Attributaire	GOLDEN RESTAURANT pour un montant minimum TTC de six cent trente et un mille huit cent (631 800) FCFA et un montant maximum TTC onze millions treize mille (11 013 000) FCFA, avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque ordre de commandes.									

Lot 4 : Fourniture de pause-café-déjeuner et la location de salle dans le cadre des activités de la Direction de la Protection de la Santé de la Population (DPSP) à Ouagadougou										
Soumissionnaires	Montants lus				Montants corrigés				Rang	Observations
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GOLDEN RESTAURANT	-	651 600	-	11 389 200	588 000	651 600	10 332 000	11 389 200	1 er	RAS
BUVETTE RESTAURANT CHEZ LOUISIA	718440	-	8 611 500		718440	819 150	8 611 500	9 616 650	2 ème	RAS
DAV BUSINESS	-	891 600	-	10 002 000	780 000	891 600	8 940 000	10 002 000	3 ème	RAS
CLUB BELKO		894 630		10 067 970	813 300	930 630	9 152 700	10 247 970	4 ème	Erreur de calcul sur la TVA. 10% appliquée sur la pause-café/déjeuner et la location de salle au lieu de 10%

Résultats provisoires

SION	-	1 364 316	-	5 394 960	1 245 900	1 470 162	4 983 600	5 880 648	Item 19 non pris en compte (par conséquent le prix moyen pour l'item lui a été appliqué pour des besoins de comparaison) D'où une différence de 358 800. Ce qui entraîne une variation de 1%. Conforme
EGCN	-	1 315 322	-	5 261 290	1 114 680	1 315 322	4 458 720	5 261 290	Conforme
BPS-BTP	1 111 320	-	4 445 280	-	1 111 320	1 311 358	4 445 280	5 245 430	Conforme
ESANAD	-	1 148 022	-	4 592 088	-	1 148 022	-	4 592 088	Conforme mais anormalement basse
MSGD	-	487 576	-	4 999 424	-	487 576	-	4 999 424	Conforme mais anormalement basse

Attributaire : BPS-BTP pour un montant minimum d'un million cent onze mille trois cent vingt (1 111 320) francs CFA HTVA soit un million trois cent onze mille trois cent cinquante-huit (1 311 358) francs CFA TTC et un montant maximum de quatre millions quatre cent quarante-cinq mille deux cent quatre-vingts (4 445 280) francs CFA HTVA soit cinq millions deux cent quarante-cinq mille quatre cent trente (5 245 430) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.

Lot 3 : Entretien d'ensemble de la cour de l'ex-Trypano									
Borne inférieure : 4 639 189, Borne supérieure : 6 330 668									
Nom des soumissionnaires	Montant minimum lus		Montant maximum lus		Montants minimum corrigés		Montants maximum corrigés		Observations
	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	
SOTAP	1 128 700	-	4 114 800	-	1 128 700	1 331 866	4 114 800	4 855 464	Ecarté conformément à la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03 septembre 2020. Non conforme
EBRO	-	1 178 112	-	4 712 448	998 400	1 178 112	3 993 600	4 712 448	Conforme
EZFF	990 000	-	3 960 000	-	990 000	1 168 200	3 960 000	4 672 800	conforme
SION	-	1 198 290	-	4 793 160	1 038 500	1 225 430	4 154 000	4 901 720	Item 19 non pris en compte (par conséquent le prix moyen pour l'item lui a été appliqué) d'où une différence de 92 000. Ce qui entraîne une variation de 2%. conforme
BPS-BTP	945 000	-	3 780 000	-	945 000	1 115 100	3 780 000	4 460 400	conforme mais anormalement basse
MSGD	-	637 200	-	4 476 000	-	637 200	-	4 476 000	conforme mais anormalement basse

Attributaire : EZFF pour un montant minimum de neuf cent quatre-vingt-dix mille (990 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de trois millions neuf cent soixante mille (3 960 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix à commandes N°2023-003/CENOU/DG/PRM pour l'acquisition de fournitures de laboratoire au profit du CENOU. Financement Budget du CENOU, Exercice 2023 Publication avis : RMP N°3584 du mercredi 29 mars 2023.
Lettre de convocation CAM : N°2023-000013/CENOU/DG/PRM du 03/04/2023. Nombre de plis reçus : trois (03) Date de dépouillement : 07/04/2023

Lot 1 : acquisition de consommables de laboratoire au profit du CENOU.

N°	Soumissionnaires	Montant lu HTVA en FCFA	Montant corrigé HTVA en FCFA	Montant lu TTC en FCFA	Montant corrigé TTC en FCFA	Observations	Classement
1	SANNI BIOSYSTEM SARL	Min : 4 661 750 Max : 9 087 250	Min : 4 661 750 Max : 9 087 250	-	-	Non conforme : Les prospectus fournis pour les items 8;9 et 19 ne permettent pas d'apprécier les spécificités des consommables concernés. De plus, il n'a fourni ni échantillon ni prospectus pour l'item 45 alors que le dossier de demande de prix l'exige	Non classée
2	TECHNOLOGIE BIOMEDICALE (TBM)	Min : 5 106 000 Max : 9 998 500	Min : 5 106 000 Max : 9 998 500	-	-	Conforme	1 ^{ère}

Attributaire TECHNOLOGIE BIOMEDICALE (TBM) : pour un montant minimum de cinq millions cent-six mille (5 106 000) F CFA HTVA et un montant maximum de neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents (9 998 500) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de sept (07) jours pour chaque commande et le délai de validité est l'année budgétaire 2023.

Lot 2 : acquisition de consommables de cabinet dentaire et d'imagerie médicale au profit du CENOU

N°	Soumissionnaires	Montant lu HTVA en FCFA	Montant corrigé HTVA en FCFA	Montant lu TTC en FCFA	Montant corrigé TTC en FCFA	Observations	Classement
1	TECHNOLOGIE BIOMEDICALE (TBM)	Min : 7 543 000 Max : 14 956 000	Min : 7 543 000 Max : 14 956 000	-	-	Non conforme : Offre hors enveloppe	Non classé

Attributaire Infructueux.

Résultats provisoires

BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA (BUMIGEB)

Demande de prix à commande N°2023-06/BUMIGEB/DG/PRM du 06 mars 2023 relative à l'acquisition de fournitures de bureau au profit du BUMIGEB en deux lots ;

Référence de l'avis de publication : quotidien des Marchés publics n°3574 du mercredi 15 mars 2023 ;

Date de dépouillement : 24 mars 2023 ; Nombre de plis reçus : 19 plis ;

Date de délibération : 24 mars 2023 ; Financement : budget BUMIGEB, exercice 2023.

N°	Nom des Soumissionnaires	Montants lus en FCFA Mini. HT/TTC Maxi. HT/TTC	Montants corrigés en FCFA Mini. HT/TTC Maxi. HT/TTC	Rang	Observations
Lot 1 : acquisition de fournitures de bureau au profit du BUMIGEB Siège Ouagadougou					
1	A.CO.R	Mini. : HT: TTC : 7 757 910 Maxi. : HT: TTC : 17 480 520	Mini. : HT: 5 358 218 TTC : 6 322 697 Maxi. : HT: 12 073 410 TTC : 14 246 624	4 ^{ème}	Conforme : après une remise de 18,5% sur le minimum et maximum HTVA
2	FILDAN NEGOCE WENDKUNI	Mini. : HT: 6 936 150 TTC : Maxi. : HT: 13 209 480 TTC :	Mini. : HT: 6 716 350 TTC : 7 925 293 Maxi. : HT: 12 709 980 TTC : 14 997 776	N/C	Non conforme : -erreur sur la sommation entrainant une diminution de son offre financière de 259 364 FCFA (3,17%) au minimum et 589 410 FCFA (3,78%) au maximum ; -pièces administrative non fournies
3	SEZAM SERVICES	Mini. : HT: 7 154 500 TTC : Maxi. : HT: 13 128 500 TTC :	Mini. : HT: 7 154 500 TTC : 8 442 310 Maxi. : HT: 13 128 500 TTC : 15 491 630	N/C	Non conforme : pièces administratives non fournies
4	SLCGB SARL	Mini. : HT: TTC : 7 306 678 Maxi. : HT: TTC : 14 714 895	Mini. : HT: 6 192 100 TTC : 7 306 678 Maxi. : HT: 12 470 250 TTC : 14 714 895	3 ^{ème}	Conforme
5	LES DIX M	Mini. : HT: 7 858 200 TTC : 9 272 676 Maxi. : HT: 16 983 950 TTC : 20 041 061	Mini. : HT: 7 858 200 TTC : 9 272 676 Maxi. : HT: 16 983 950 TTC : 20 041 061	-	Non conforme : Offre financière maximum supérieure au budget prévisionnel qui est de 17 700 000 FCFA TTC donc son offre a été écartée
6	GANDA SERVICES	Mini. : HT: 5 966 000 TTC : Maxi. : HT: TTC : 11 921 200	Mini. : HT: 5 966 000 TTC : 7 039 880 Maxi. : HT: 11 921 200 TTC : 14 067 016	6 ^{ème}	Conforme
7	ECAN - BTP	Mini. : HT: 6 370 200 TTC : Maxi. : HT: 12 363 000 TTC :	Mini. : HT: 6 850 200 TTC : 8 083 236 Maxi. : HT: 13 163 000 TTC : 15 532 340	N/C	Non conforme : -item 82 : discordance entre le montant en lettre (dix-sept mille sept cent cinquante) et le montant en chiffre (1750) entrainant une augmentation de son offre au minimum de 566 400 FCFA (7,5%) et au maximum de 944 000 FCFA (6,5%) -pièces administratives non fournies
8	LCB	Mini. : HT: TTC : 6 822 878 Maxi. : HT: TTC : 14 224 015	Mini. : HT: 5 782 100 TTC : 6 822 878 Maxi. : HT: 12 054 250 TTC : 14 224 015	N/C	Non conforme : pièces administratives non fournies
9	GUESDELA MULTI SERVICES	Mini. : HT: 6 225 800 TTC : Maxi. : HT: 12 750 200 TTC :	Mini. : HT: 6 218 200 TTC : 7 337 476 Maxi. : HT: 12 731 200 TTC : 15 022 816	7 ^{ème}	Conforme : Item 85 : discordance entre le montant en lettre (mille deux cent quatre) et le montant en chiffre (1280) entrainant une diminution de son offre au minimum de 8 968 FCFA (0,12%) et au maximum de 22 420 FCFA (0,15%)
10	BONWENDE SERVICE	Mini. : 6 991 600 TTC : Maxi. : 14 208 650 TTC :	Mini. : HT: 6 991 600 TTC : 8 250 088 Maxi. : HT: 14 228 650 TTC : 16 789 807	10 ^{ème}	Conforme : item 55 : erreur sur la quantité, 60 proposé au lieu de 80 demandé au maximum entrainant une augmentation de son offre au maximum de 23 600 FCFA soit 0,14%
11	BENIE SERVICES	Mini. : HT: 6 387 800 TTC : Maxi. : HT: 12 759 250 TTC :	Mini. : HT: 6 394 800 TTC : 7 545 864 Maxi. : HT: 12 759 250 TTC : 15 055 915	8 ^{ème}	Conforme : item 81 erreur sur la quantité, 3 proposé au lieu 5 de demandé au minimum entrainant une augmentation de son offre au minimum de 8260 FCFA soit 0,11%
12	GMS	Mini. : HT: TTC : 7 265 231 Maxi. : HT: TTC : 14 868 000	-	-	Non conforme : bordereau de prix unitaire non exhaustif (absence de l'item 74 à 87)

Résultats provisoires

13	EUREKA SERVICES SARL	Mini. : HT: TTC : 6 663 283 Maxi. : HT: TTC : 14 218 587	Mini. : HT: 5 646 850 TTC : 6 663 283 Maxi. : HT: 12 049 650 TTC : 14 218 587	5 ^{ème}	Conforme
14	PREDIUM DB	Mini. : HT: 5 730 550 TTC : Maxi. : HT: 11 756 250 TTC :	Mini. : HT: 5 730 550 TTC : 6 762 049 Maxi. : HT: 11 756 250 TTC : 13 872 375	-	Non conforme : offre anormalement basse en application de la formule « offre anormalement basse ou élevée ». M = 16 478 079 0,85M = 14 006 368 1,15M = 18 949 791
15	SOCADIM SARL	Mini. : HT: TTC : 5 570 662 Maxi. : HT: TTC : 14 543 264	Mini. : HT: 5 120 900 TTC : 6 042 662 Maxi. : HT: 12 324 800 TTC : 14 543 264	2 ^{ème}	Conforme : item 57 : erreur sur la quantité, 40 proposé au lieu de 60 demandé au minimum entrainant une augmentation de son offre au minimum de 472 000 FCFA soit 8,5%
16	POUTEERE - NOOMA	Mini. : HT: 6 836 250 TTC : 8 066 775 Maxi. : HT: 11 949 250 TTC : 14 100 115	Mini. : HT: 6 834 250 TTC : 8 064 415 Maxi. : HT: 11 946 250 TTC : 14 096 575	9 ^{ème}	Conforme : item 65 : discordance entre le montant en lettre (trois mille) et le montant en chiffre (3500) entrainant une augmentation de son offre au minimum de 2 360 FCFA (0,03%) et au maximum de 3 540 FCFA (0,03%)
17	SUNRISE COMPANY	Mini. : HT: TTC : 5 510 600 Maxi. : HT: TTC : 14 170 620	Mini. : HT: 4 670 000 TTC : 5 510 600 Maxi. : HT: 11 946 250 TTC : 14 170 620	1 ^{er}	Conforme
18	GROUP ZMS	Mini. : HT: TTC : 8 444 965 Maxi. : HT: TTC : 14 087 017	-	-	Non conforme : Offre non exhaustive : absence de l'item 60 dans le bordereau de prix unitaire Discordance entre les montants en lettre et en chiffre de tous les items sauf l'item 6 et 7
19	HOUSNA SALAHODINE TRADING	Mini. : HT: TTC : 6 546 314 Maxi. : HT: TTC : 13 977 815	Mini. : HT: 5 270 338 TTC : 6 218 999 Maxi. : HT: 11 253 326 TTC : 13 278 924	-	Non conforme : -après une remise de 5% sur le minimum et maximum HTVA ; -offre anormalement basse en application de la formule « offre anormalement basse ou élevée ». M = 16 478 079 0,85M = 14 006 368 1,15M = 18 949 791

Attributaire : SUNRISE COMPANY, pour un montant minimum de cinq millions cinq cent dix mille six cents (5 510 600) F CFA TTC et un montant maximum de quinze millions neuf cent soixante-quatre mille deux cent vingt (15 964 220) F CFA TTC correspondant à une augmentation des quantités maximales de 30 et 40 unités aux items 20 et 57, pour un taux de 12,66% avec un délai de livraison de **sept (07) jours par commande**.

N°	Nom des Soumissionnaires	Montants lus en FCFA Mini. HT/TTC Maxi. HT/TTC	Montants corrigés en FCFA Mini. HT/TTC Maxi. HT/TTC	Rang	Observations
Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du BUMIGEB/Direction Régionale Bobo (DRB)					
1	A.CO.R	Mini. : HT: TTC : 1 502 081 Maxi. : HT: TTC : 3 179 805	Mini. : HT: 1 277 450 TTC : 1 507 391 Maxi. : HT: 2 694 750 TTC : 3 179 805	4 ^{ème}	Conforme : item 72 : erreur sur la quantité, 1 proposé au lieu de 2 demandé au minimum entrainant une augmentation de son offre au minimum de 5 310 FCFA soit 0,4%
2	FILDAN NEGOCE WENDKUNI	Mini. : HT: 1 350 260 TTC : Maxi. : HT: 2 510 600 TTC :	Mini. : HT: 1 350 260 TTC : 1 593 307 Maxi. : HT: 2 510 600 TTC : 2 962 508	N/C	Non conforme : pièces administratives non fournies
3	SLCGB SARL	Mini. : HT: TTC : 1 426 915 Maxi. : HT: TTC : 3 089 830	Mini. : HT: 1 299 250 TTC : 1 533 115 Maxi. : HT: 2 678 500 TTC : 3 160 630	5 ^{ème}	Conforme : -item 5 : (boite d'archives) erreur sur la quantité, 10 proposé au lieu de 40 demandé au minimum ; -prise en compte de l'item 85 (bande dymo) entrainant une augmentation de son offre de 106 200 FCFA (7,4%) au minimum et 70 800 FCA (2,29%) au maximum
4	GANDA	Mini. : HT: 1 086 000	Mini. : HT: 1 086 000	1 ^{er}	Conforme

Résultats provisoires

	SERVICES	TTC : Maxi. : HT: 2 284 300 TTC :	TTC : 1 281 480 Maxi. : HT: 2 284 300 TTC :2 695 474		
5	ECAN - BTP	Mini. : HT: 1 163 650 TTC : Maxi. : HT: 2 485 400 TTC :	Mini. : HT: 1 215 900 TTC : 1 434 480 Maxi. : HT:2 479 900 TTC :2 926 282	N/C	Non conforme : -item 44 : erreur du produit au total minimum 2500 au lieu de 4000 calculé ; -item 69 : discordance entre le montant en lettre (sept mille) et le montant en chiffre (8 000) et erreur du produit au total minimum 2500 au lieu de 7000 calculé ; -item 70 : discordance entre le montant en lettre (sept mille) et le montant en chiffre (8 000) et erreur du produit au total minimum 2500 au lieu de 7000 calculé ; -item 71 : erreur du produit au total minimum 2500 au lieu de 7000 calculé ; -item 72 : discordance entre le montant en lettre (huit mille) et le montant en chiffre (10 000) et erreur du produit au total minimum 2500 au lieu de 8000 calculé ; -item 73 : discordance entre le montant en lettre (trois mille cinq cent) et le montant en chiffre (4 000) ; -item 78 : erreur du produit au total minimum 15 000 au lieu de 24 000 calculé item 78 erreur du produit au total minimum 1 250 au lieu de 24 000 calculé entraînant une augmentation de son offre 61 655 FCFA (4,49%) au minimum et 6 490 FCFA (0,22%) au maximum - pièces administratives non fournies.
6	S.E.T. B	Mini. : HT: 1 209 319 TTC : Maxi. : HT: 2 374 740 TTC :	Mini. : HT: 1 209 319 TTC : 2 802 193 Maxi. : HT: 2 374 740 TTC :2 802 193	N/C	Non conforme : pièces administratives non fournies
7	LCB	Mini. : HT: TTC : 1 405 144 Maxi. : HT: TTC : 2 901 030	Mini. : HT: 1 190 800 TTC : 1 405 144 Maxi. : HT: 2 458 500 TTC :2 901 030	N/C	Non conforme : pièces administratives non fournies
8	BONWENDE SERVICE	Mini. : HT: 1 173 975 TTC : Maxi. : HT: 2 406 400 TTC :	-	-	Non conforme : -offre non exhaustive : a proposé à l'item 64 registre en lieu et de règle en plastique demandé -item 64 : a proposé registre en lieu et de règle en plastique demandé
9	EUREKA SERVICES SARL	Mini. : HT: TTC : 1 415 223 Maxi. : HT: TTC : 2 979 441	Mini. : HT: 1 199 350 TTC : 1 415 233 Maxi. : HT: 2 524 950 TTC :2 979 441	2^{ème}	Conforme
10	OUAMBISSA SERVICES	Mini. : HT: TTC : 1 602 830 Maxi. : HT: TTC : 2 616 460	-	-	Non conforme : n'a pas proposé une offre technique
11	POUTEERE - NOOMA	Mini. : HT: 1 211 300 TTC : 1 429 334 Maxi. : HT: 2 542 800 TTC : 3 000 504	Mini. : HT: 1 211 300 TTC : 1 429 334 Maxi. : HT: 2 542 800 TTC:3 000504	3^{ème}	Conforme
12	TEC SERVICES	Mini. : HT: 827 450 TTC : Maxi. : HT: 2 239 900 TTC :	Mini. : HT: 8 27 450 TTC : 976 391 Maxi. : HT: 2 239 900 TTC:2 643 082	-	Non conforme : offre anormalement basse en application de la formule « offre anormalement basse ou élevée ». M = 3 117 038 0,85M = 2 649 482 1,15M = 3 584 594
13	GROUP ZMS	Mini. : HT: TTC : 1 297 410 Maxi. : HT: TTC : 2 572 636	-	-	Non conforme : à proposé une garantie de soumission de 60 000 FCFA au lieu de 70 000 FCFA demandé

Attributaire : GANDA SERVICES, pour un montant minimum d'un million quatre-vingt-six mille (1 086 000) F CFA HTVA et un montant maximum de deux millions six cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent soixante-quatorze (2 695 474) F CFA HTVA avec un délai de livraison de sept (07) jours par commande

NB : Non Classé

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Manifestation d'intérêt : N° 2023-007M/MARAH/SG/DMP du 01/02/2023 ;

Objet : Recrutement d'un bureau d'ingénierie (firme) chargé de la réalisation des diagnostics socio-fonciers et des études techniques d'avant-projet détaillé d'aménagement/ réhabilitation de bas-fonds dans les régions du Nord, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun dans le cadre du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PRéCA). **Financement** : IDA

Date de publication : Quotidien N° 3549 du 08 février 2023. **Date d'ouverture des plis** : 23/02/2023.

Convocation des membres CAM : Lettre N° 2023-012/MARAH/SG/DMP du 13/02/2023. **Date de délibération** : 09/03/2023.

Nombre de lots : Quatre (04) . **Nombre de plis reçus** : Quinze (15) . **Méthode de sélection** : Qualité technique-Coût

Lot 1 : réalisation des diagnostics socio-fonciers et des études techniques d'avant-projet détaillé d'aménagement/réhabilitation de 1272 ha de bas-fonds dans la Région du Nord

N° du pli	Consultants/Bureaux d'études (le chef de file est en gras)	Nombre d'expériences similaires retenues au cours des cinq dernières années (3 minimum)	Rang	Observations
1	Groupement SIAR International /CET-BTP&SERVICES Sarl/ SETRO Sarl	3	3 ^e	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
3	CETRI	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
4	CEGESS	0	Non classé	Non qualifié
5	Groupement GBTI/YIIDA -Sarl	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
6	GID SARL	0	Non classé	Non qualifié
7	Groupement SERAT / AC3E	5	2 ^e	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
8	CIN'S	0	Non classé	Non qualifié
9	Groupement SAED /CACI-C	2	Non classé	Non qualifié
10	Groupement CAFI-B / Faso Ingénierie	7	1 ^{er}	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
11	CETIS	0	Non classé	Non qualifié
13	Groupement BEM/ERA International /HYDRO-TPE	2	Non classé	Non qualifié
14	Groupement GERTEC /GREEN DIC/IGIP Afrique	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
15	2eC Ingénieurs Conseils	0	Non classé	Non qualifié

Lot 2 : réalisation des diagnostics socio-fonciers et des études techniques d'avant-projet détaillé d'aménagement/réhabilitation de 380 ha de bas-fonds dans la Région des Hauts-Bassins

N° du pli	Consultants/Bureaux d'études (le chef de file est en gras)	Nombre d'expériences similaires retenues au cours des cinq dernières années (3 minimum)	Rang	Observations
1	Groupement SIAR International /CET-BTP&SERVICES Sarl/ SETRO Sarl	3	3 ^e	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
3	CETRI	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
4	CEGESS	0	Non classé	Non qualifié
5	Groupement GBTI/YIIDA -Sarl	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
6	GID SARL	0	Non classé	Non qualifié
7	Groupement SERAT / AC3E	5	2 ^e	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
8	CIN'S	0	Non classé	Non qualifié
9	Groupement SAED /CACI-C	2	Non classé	Non qualifié
10	Groupement CAFI-B / Faso Ingénierie	7	1 ^{er}	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
11	CETIS	0	Non classé	Non qualifié
13	Groupement BEM/ERA International /HYDRO-TPE	2	Non classé	Non qualifié
14	Groupement GERTEC /GREEN DIC/IGIP Afrique	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
15	2eC Ingénieurs Conseils	0	Non classé	Non qualifié

Lot 3 : réalisation des diagnostics socio-fonciers et des études techniques d'avant-projet détaillé d'aménagement/réhabilitation de 326 ha de bas-fonds dans la Région des Cascades

N° du pli	Consultants/Bureaux d'études (le chef de file est en gras)	Nombre d'expériences similaires retenues au cours des cinq dernières années (3 minimum)	Rang	Observations
1	Groupement SIAR International /CET-BTP&SERVICES Sarl/SETRO Sarl	3	3 ^e	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
2	Groupement Faso Ingénierie /CAFI-B	7	1 ^{er}	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
3	CETRI	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
4	CEGESS	0	Non classé	Non qualifié
5	Groupement GBTI/YIIDA -Sarl	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
6	GID SARL	0	Non classé	Non qualifié
8	CIN'S	0	Non classé	Non qualifié
9	Groupement SAED /CACI-C	2	Non classé	Non qualifié
11	CETIS	0	Non classé	Non qualifié
12	Groupement AC3E / SERAT	6	2 ^e	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
13	Groupement BEM/ERA International /HYDRO-TPE	2	Non classé	Non qualifié
14	Groupement GERTEC /GREEN DIC/IGIP Afrique	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
15	2eC Ingénieurs Conseils	0	Non classé	Non qualifié

Résultats provisoires

Lot 4 : réalisation des diagnostics socio-fonciers et des études techniques d'avant-projet détaillé d'aménagement/réhabilitation de 812 ha de bas-fonds dans la Région de la Boucle du Mouhoun

N° du pli	Consultants/Bureaux d'études (le chef de file est en gras)	Nombre d'expériences similaires retenues au cours des cinq dernières années (3 minimum)	Rang	Observations
1	Groupement SIAR International /CET-BTP&SERVICES Sarl/SETRO Sarl	3	3 ^e	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
2	Groupement Faso Ingénierie /CAFI-B	7	1 ^{er}	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
3	CETRI	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
4	CEGESS	0	Non classé	Non qualifié
5	Groupement GBTI/YIIDA -Sarl	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
6	GID SARL	0	Non classé	Non qualifié
8	CIN'S	0	Non classé	Non qualifié
9	Groupement SAED /CACI-C	2	Non classé	Non qualifié
11	CETIS	0	Non classé	Non qualifié
12	Groupement AC3E /SERAT	6	2 ^e	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
13	Groupement BEM/ERA International/HYDRO-TPE	2	Non classé	Non qualifié
14	Groupement GERTEC /GREEN DIC/IGIP Afrique	3	3 ^e ex	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
15	2eC Ing2nieurs Conseils	0	Non classé	Non qualifié

Demande de prix : n°2023-005f/MARAH/SG/DMP du 01 mars 2023 ; Objet : **Entretien et réparation de matériel roulant au profit de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS)**, Financement : Budget de l'Etat, exercice 2023 Publication de l'avis : Quotidien N°3575 du jeudi 16 mars 2023, Date de dépouillement : 27 mars 2023, Nombre de plis : Huit (08), Nombre de lots : Unique

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
GARAGE WENDPOUIRE	-	Mini :17 152 480 Maxi : 28 152 440		Mini : 17 152 480 Maxi : 28 152 440	Non conforme -diplôme du chef de garage surchargé, sans date de signature ni cachet de l'autorité. -personnel employé avant la création du garage
GKABA SARL	Mini : 17 645 000 Maxi : 24 717 000		Mini :17 645 000 Maxi : 24 727 000		Conforme Erreur sur la quantité maximale (2 au lieu de 1) de l'item 9 du vélomoteur YBR 11BD2184 BF occasionnant un écart de 10 000 F CFA
GARAGE ZOUNGRANA	Mini : 15 185 000 Maxi : 23 383 000	Mini : 17 918 300 Maxi : 27 591 940	Mini : 15 185 000 Maxi : 22 497 400	Mini : 17 918 300 Maxi : 26 546 932	Conforme mais anormalement basse Erreur de calcul du montant maximum (quantité maximum x PU au lieu quantité maximum x montant minimum) sur les items 1,2,4,5,6,8,23,24 du véhicule TOYOTA STATION WAGON 11 AA 2494 IT et sur les items 1,2,4,5,6,23,24 du véhicule TOYOTA PICKUP 11HP5276 IT entraînant un écart de 885 600 F CFA soit une variation de - 3.94%
GARAGE DE L'UNION		Mini : 26 603 100 Maxi : 37 663 240		Mini : 19 952 325 Maxi : 28 247 430	Conforme et moins disant après rabais de 25%
GARAGE ZAMPALEGRE (GZH)	Mini : 20 035 000 Maxi : 28 400 000	Mini : 23 641 300 Maxi : 33 512 000	Mini : 17 029 750 Maxi : 24 140 000	Mini : 20 095 105 Maxi : 28 485 200	Non conforme -Véhicule NISSAN PATROL 11 AA 6109 BF: marque "TOTAL" proposée en lieu et place de la marque "NISSAN" - Marques non proposes pour les Véhicules: Toyota Pick up 11HP5276 IT; TOYOTA PICK UP 11 HP 5277 IT; TOYOTA PICK UP 11 AA 3766 BF; TOYOTA LAND CRUISER BJ 11 AA 5829 BF; TOYOTA LAND CRUISER BJ 11 AA 4927 BF; TOYOTA PICK UP BF 1369 A1 03 IT; TOYOTA PICK UP BF 1368 A1 03 IT; TOYOTA PICK UP BF 2894 A1 03 IT; TOYOTA PICK UP BF 2895 A1 03 IT; TOYOTA PICK UP BF 2895 A1 03 IT.
GATS (TIEMTORE SALIFOU)		Mini 23 456 866 Maxi 34 405 496	Mini : 16 181 127 Maxi : 23 706 635	Mini : 19 093 730 Maxi : 27 973 829	Non conforme Nombre d'année d'expérience inférieur à 5 ans pour le chef de garage (diplôme obtenu en 2021)
GNS SARL	Mini : 16 172 000 Maxi :24 867 000		Mini : 16 172 000 Maxi :24 867 000		Non conforme Marque des pieces de rechange non proposée sur tous les items.

Résultats provisoires

GARAGE SAWADOGO Alphonse (G.S.A)	-	Mini : 20 432 880 Maxi : 28 543 020		Mini : 20 432 880 Maxi : 28 543 020	Non Conforme La marque des pièces proposée est celle d'un véhicule Toyota alors que la marque du véhicule est FORD RANGER 11 AA 5400 BF
Calcul des seuils	E= 35 000 000 FCFA MP: 32 196 296 Borne inférieure : 27 366 852 Borne supérieure : 37 025 741				
ATTRIBUTAIRE	Garage de l'union pour un montant minimum HTVA de seize millions neuf cent huit mille sept cent cinquante (16 908 750) FCFA et un montant maximum HTVA de vingt-huit millions deux cent quatre-vingt-huit mille cinq cents (28 288 500) F CFA soit un montant minimum TTC de dix-neuf millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent vingt-cinq (19 952 325) F CFA et un montant maximum TTC de trente-trois millions trois cent quatre-vingt mille quatre cent trente (33 380 430) F CFA après une augmentation de 13.63% du montant maximum HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.				

Manifestation d'intérêt : N° 2022-031M/MARAH/SG/DMP du 10/05/2022. **Financement** : Fonds International de Développement Agricole (FIDA). **Objet** : Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un cahier spécifique des charges pour l'exploitation et la gestion de périmètre irrigué aménagé sur la plaine de la Leraba au profit du Projet d'Aménagement et de Valorisation de la plaine de la Leraba (PAVAL) . **Date de publication** : Quotidien des Marchés Publics N° 3377 du 13 juin 2022. **Date d'ouverture des plis** : 28/06/2022. **Date de délibération** : 07/02/2023. **Nombre de lots** : Unique (01). **Nombre de plis reçus** : Cinq (05). **Méthode de sélection** : Qualification du consultant. **Lettre de convocation des membres CAM** : Réf. N° 2022-085/MARAH/SG/DMP du 20/06/2022

Consultants	Diplôme (BAC +5 au moins dans le domaine du développement rural, avec une spécialisation en hydraulique agricole, en agronomie ou en économie agricole) 5 points	Expérience professionnelle générale dans le secteur de l'agriculture et du développement rural d'au moins 10 années 10 points	Expérience professionnelle spécifique dans le domaine de la gestion des aménagements hydro-agricoles (gestion opérationnelle, entretien, maintenance, réhabilitation, financement, gouvernance, etc.) Au moins 5 années 7 points	Expérience/ Mission similaire réussie dans l'élaboration de cahier de charges spécifiques pour des périmètres irrigués gravitaires ou par pompage d'au moins 250 ha en un seul tenant au niveau national ou en dans la sous-région ouest africaine (au moins 2 missions) 28 points	Observations	Conclusion	Notation sur 50 points	Classement
TONANE Adama	Oui 4 points	Oui 10 points	Oui 6 points	Oui 16 points	Conforme	Qualifié	36	2^{ème} retenu si le 1^{ère} désiste
KY Inoussa	Oui	Non	Non	Non	Non conforme Absence d'expérience spécifique et de déficit d'expérience professionnelle générale dans le secteur de l'agriculture et du développement rural	Non qualifié	-	Non retenu
SORY Karfa	Non	Non	Oui	Oui	Non conforme Absence d'expérience spécifique dans le secteur de l'agriculture et du développement rural	Non qualifié	-	Non retenu
SAWADOGO Tasséré	Oui 4 points	Oui 7 points	Oui 7 points	Oui 28 points	Conforme	Qualifié	46	1^{er} Retenu
TRAORE Djibril	Oui 5 points	Oui 10 points	Oui 7 points	Oui 12 points	Conforme	Qualifié	34	3^{ème} retenu si le 2^{ème} désiste

Résultats provisoires

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Appel d'offres ouvert international: N°2022-014T/MARAH/SG/DMP du 18 octobre 2022 pour les travaux d'aménagement et de réhabilitation de pistes rurales et de routes non-revêtues dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins et du Nord dans le cadre du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PRéCA) - Financement : Accord de crédit IDA N° 6492-BF du 24/09/2019

Publication de l'Avis: Quotidien N°3489 du mercredi 16 novembre 2022

Référence lettre CAM : Lettre n°2022-0163/MARAH/SG/DMP du 16/12/2022 - Date de dépouillement: 04 janvier 2023

Date de délibération : 02 février 2023 - Nombre de lots : Cinq (05) - Nombre de soumissionnaires : Quarante un (41)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Travaux de réhabilitation de la route Kankalaba (Emb RR21) – Bougoula (Emb. RR20) – Sokouraba (PK 19+000) dans la région des Cascades						
1	Entreprise YIDIA	591 447 900	697 908 522	591 447 900	697 908 522	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 4 ^{ème} à l'examen détaillé
2	ECC-KAF	-	733 301 678	625 942 100	738 611 678	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 13 ^{ème} à l'examen détaillé la variation de l'offre financière provient d'une erreur de report du montant figé de l'item 104 : 1 000 000 FCFA au lieu de 500 000 FCFA
3	Groupement Groupe Zenit/ SOMACOTH SA	609 254 250	718 920 015	548 328 825	647 028 014	Non conforme - Cartes grises des engins de SOMACOTH jugées non probantes (fautes sur les cartes grises) ; - fausse déclaration des marchés en cours de l'entreprise groupe ZENIT. (L'entreprise groupe ZENIT a un marché en cours avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques) ; -chiffre d'affaires de SOMACOTH SA jugé non probant : irrégularités relevées sur les chiffres d'affaires. A titre d'exemple l'attestation de certification de bilan des années 2019, 2020, 2021 établie le 22 mars 2022 par Monsieur Ousmane DAOU Directeur des grandes entreprises du Mali qui a démissionné en décembre 2020 et remplacé par Monsieur Hamadou FAIL DIANKA. La variation de l'offre financière provient d'une erreur liée à la mauvaise application de la formule de rabais
4	GECAUMINE SA	597 886 100	705 505 598	597 886 100	705 505 598	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 5 ^{ème} à l'examen détaillé
5	Groupement SIFA SA/ TBM Pro Sarl	602 098 250	710 475 975	602 098 250	710 475 935	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 6 ^{ème} à l'examen détaillé
6	Groupement Entreprise PHOENIX/entreprise MIN	675 712 300	797 340 514	675 712 300	797 340 514	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 17 ^{ème} à l'examen détaillé
7	E.K.S SA	672 505 000	793 555 900	773 450 100	912 671 118	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 19 ^{ème} à l'examen détaillé la variation de l'offre financière provient d'une erreur du report du sous total poste 600 : ouvrages
8	Groupement GROUP NEW WORLD BUSINESS Sarl/ CONTINENTAL TRAVAUX Sarl	573 201 200	676 377 416	576 701 200	680 507 416	Non Conforme : - chiffre d'affaires de GROUP NEW WORLD BUSINESS non fourni - pas de marchés similaires conformes (un marché n'a pas de PV de reception et l'autre sans numero) ; - incohérence sur le PV de reception définitive du marché relatif à la réhabilitation et

Résultats provisoires

						<p>d'amélioration de pistes rurales de 18 itinéraires dans la région de la NAWA d'un montant de 1 928 419 868 F CFA/TTC et le contrat : le marché a été approuvé le 21 mai 2018 alors que les références du marché sur le Pv de réception définitive datent du 21 mai 2017 (2017-0-2-00101/02-21 du 21 mai 2017)</p> <p>- l'Environnementaliste CONGO Saïdou n'a pas exécuté de travaux similaires en tant qu'environnementaliste. Les missions ne sont pas dans le domaine.</p> <p>La variation de l'offre financière provient d'une erreur de report du montant figé de l'item 801 : 5 000 000 FCFA au lieu de 1 500 000 FCFA</p>
9	Groupement MRJF SA/ CETA SA	-	720 275 304	-	720 275 304	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 7 ^{ème} à l'examen détaillé
10	ETC Sarl	-	704 976 784	-	-	Non conforme à l'examen préliminaire : délai d'exécution de neuf (09) mois proposé au lieu de huit (08) mois exigé par le DAO
11	VISTA INGENIERIA & OBRA – Civil	616 041 450	726 928 911	616 041 450	726 928 911	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 10 ^{ème} à l'examen détaillé
12	Groupement EBATP Sa/ COGEB International SA	611 938 400	722 087 312	611 938 400	722 087 312	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 8 ^{ème} à l'examen détaillé
13	Groupement SCPPB Sarl/ GHBR	-	786 528 445	-	-	Non Conforme à l'examen préliminaire : caution de soumission et ligne de crédit non fournie
14	ACTIBAT-TP Sarl	668 669 400	789 018 092	668 669 400	789 018 092	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 16 ^{ème} à l'examen détaillé
15	Groupement SAAT SA/ Mondial Transco Sarl	706 380 670	833 529 191	712 644 400	840 920 392	<p>Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 18^{ème} à l'examen détaillé</p> <p>La variation de l'offre financière provient d'une erreur de report de quantité à l'item 304 : 3135 m3 au lieu de 3,135 m3</p>
16	Groupement FASO CONCEPT Sarl/ ECFNAF Sarl	-	748 492 851	624 901 950	737 384 301	<p>Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 12^{ème} à l'examen détaillé</p> <p>La variation de l'offre financière provient d'une erreur de report de prix unitaire à l'item 302 : 3 500 FCFA au lieu de 4 000 FCFA</p>
17	Groupement PANAP Burkina/ SEG-NA BTP	588 524 600	694 459 028	588 524 600	694 459 028	<p>offre jugée conforme à l'examen préliminaire.</p> <p>Soumissionnaire jugé qualifié à l'issue de la vérification des critères de post-qualification.</p>
18	Groupement ALTERNATIVE BTP/ Générale Malienne d'Entreprise (GME) SA	697 401 000	822 933 180	697 401 000	765 327 857	<p>Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 14^{ème} à l'examen détaillé ;</p> <p>La variation de l'offre financière provient d'une erreur liée à la mauvaise application du rabais de 7%</p>
19	Groupement T.G.O./EEBTP	617 469 500	728 614 010	617 469 500	728 614 010	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 11 ^{ème} à l'examen détaillé
20	Groupement GTB	615 493 230	726 282 011	615 493 230	726 282 011	Offre jugée conforme à l'examen

Résultats provisoires

	Sarl/GERBATP Sarl					préliminaire et classée 9 ^{ème} à l'examen détaillé
21	ESDP SA	653 679 825	771 342 194	653 679 825	771 342 194	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 15 ^{ème} à l'examen détaillé
22	ECODI Sarl	647 649 580	764 226 504	-	-	Non conforme à l'examen préliminaire : garantie de soumission et ligne de crédit non fournies
Attributaire provisoire : Groupement PANAP Burkina/ SEG-NA BTP pour un montant de cinq cent quatre vingt huit millions cinq cent vingt-quatre mille six cent (588 524 600) FCFA/HTVA, soit six cent quatre vingt quatorze millions quatre cent cinquante neuf mille vingt huit (694 459 028) FCFA/TTC et avec un délai d'exécution de huit (08) mois						
Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la route Dindéresso – Karangasso-Sambla (PK 28+000) dans la région des Hauts-Bassins						
1	ECC-KAF	-	1 367 554 982	1 172 944 900	1 384 074 982	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 18 ^{ème} à l'examen détaillé ; La variation de l'offre financière provient d'une erreur de report du montant figé à l'item 601 :15 000 000 FCFA au lieu de 1 000 000 FCFA
2	Groupement TTM Sarl / ECMK	974 975 100	1 150 470 618	974 975 100	1 150 470 618	Non conforme Certains marchés ne sont pas probants : Le marché N°00332/DGMP/DSP 2018 relatif aux travaux de construction et de bitumage de la route Kwala-Mourdiahnara, section 1 : Kwala-Kaloumba, lot N°2 : Wolokoro-Kaloumba (63, 27 km) construction et de bitumage de la route Kwala-Mourdiahnara, Section 1 : Kwala-Kaloumba, Lot 2 : WolokoroKaloumba (63, 27 km) pour un montant de 18.928.828.949 FCFA n'est pas probant car selon le Décret n°2019-0043/p-rm du 29 janvier 2019 portant approbation du marché relatif aux travaux de construction et de bitumage de la route Kwala-Mourdiahnara, section 1 : Kwala-Kaloumba, lot N°2 : Wolokoro-Kaloumba (63, 27 km) construction et de bitumage de la route Kwala-Mourdiahnara, Section 1 : Kwala-Kaloumba, Lot 2 : WolokoroKaloumba (63, 27 km) pour un montant de 18.928.828.949 FCFA, hors taxes/ hors douanes et un délai d'exécution de vingt-quatre (24) mois a été attribué à l'entreprise CGGC et non à l'entreprise ECMK. Différence de signatures du même Moussa KEITA Directeur de l'entreprise ECMK sur deux contrats différents (Marché N°T1-ER11-0217-5509/2017/MEDA/AGEROUTE pour les travaux de réhabilitation et de bitumage de voirie dans la région de Mopti, lot 9 et le marché N°T1-ER11-0105-0001/2020AGEROUTE/MIE pour les travaux de mitumage de voirie dans le ville de KATI, région de Kayes, phases 1-KATTA lot 1
3	Groupement Groupe Zenit/SOMACOTH SA	1 211 454 750	1 429 516 605	1029 736 537	1 215 089 114	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 7 ^{ème} à l'examen détaillé ; La variation de l'offre financière provient d'une erreur liée à la mauvaise application de la formule de rabais

Résultats provisoires

4	Groupement Globex Construction/ Dynamik Services	1 112 424 051	1 312 660 380	1 112 424 051	1 312 660 380	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 14 ^{ème} à l'examen détaillé
5	Groupement GECAUMINE SA/ ELOMA Sarl	1 056 958 100	1 247 210 558	1 025 249 357	1 209 794 241	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 6 ^{ème} à l'examen détaillé La variation de l'offre financière provient de l'application du rabais de 3%
6	Groupement SEG-NA BTP/ EJF TP	1 065 180 875	1 256 913 433	1 065 180 875	1 256 913 433	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 11 ^{ème} à l'examen détaillé
7	E.K.S SA	1 234 342 170	1 330 779 604	1 234 342 170	1 330 779 604	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 17 ^{ème} à l'examen détaillé
8	Groupement GROUP NEW WORLD BUSINESS Sarl/ CONTINENTAL TRAVAUX Sarl	914 602 900	1 079 231 422	918 102 900	1 083 361 422	Non conforme : - chiffre d'affaires de GROUP NEW WORLD BUSINESS non fourni ; - Pas de marchés similaires conformes (Un marché n'a pas de PV de reception et l'autre sans numero) ; incohérence sur le PV de reception definitive du marché relatif à la réhabilitation et d'amélioration de pistes rurales de 18 itinéraires dans la région de la NAWA d'un montant de 1 928 419 868 F CFA TTC et le contrat : le marché a été approuvé le 21 mai 2018 alors que les références du marché sur le Pv de reception definitive datent du 21 mai 2017 (2017-0-2-00101/02-21 du 21 mai 2017) - l'environnementaliste Congo Saidou n'a pas executé de travaux similaires en tant que environnementaliste. Les missions ne sont pas dans le domaine. La variation de l'offre financière provient d'une erreur de report du montant figé à l'item 801 : 5 000 000 FCFA au lieu de 1 500 000 FCFA
9	Groupement MRJF SA/CETA SA Togo	-	1 239 058 056		1 239 058 056	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 10 ^{ème} à l'examen détaillé
10	BTP GROUPE BASNERE	974 079 005	1 149 413 226	974 079 005	1 149 467 122	Non conforme : - chiffre d'affaires non authentique : Regime fiscal CME alors que l'entreprise a constamment des chiffres d'affaires de plus d'un milliard de FCFA depuis 2017 ; - marchés similaires non fournis ; - contrats de location du matériel non signés par le locataire
11	VISTA INGENIERIA & OBRA – Civil	1 035 685 800	1 222 109 244	1 035 685 800	1 222 109 244	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 9 ^{ème} à l'examen détaillé
12	ECHA	1 030 381 400	1 215 850 052	1 030 381 400	1 215 850 052	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 8 ^{ème} à l'examen détaillé
13	ECW Sarl	1 066 434 500	1 258 392 710	1 066 434 500	1 258 392 710	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 12 ^{ème} à l'examen détaillé
14	ACTIBAT-TP Sarl	1 113 410 700	1 313 824 626	1 113 410 700	1 313 824 626	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 15 ^{ème} à l'examen détaillé
15	Groupement Entreprise de l'Avenir/C.E.D-B	1 091 083 700	1 287 478 766	1 091 083 700	1 287 478 766	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 13 ^{ème} à l'examen détaillé
16	Groupement ALTERNATIVE BTP/ Générale Malienne	1 215 383 200	1 434 152 176	1 215 383 200	1 319 420 002	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 16 ^{ème} à l'examen détaillé

Résultats provisoires

	d'Entreprise (GME) SA					l'examen détaillé
17	Groupement GTB Sarl/ GERBATP Sarl	985 425 947	1 162 802 618	985 425 947	1 162 802 618	offre conforme à l'examen préliminaire et soumissionnaire jugé qualifié à l'issue de la vérification des critères de post-qualification (chiffre d'affaires suffisant pour être seulement attributaire d'un seul lot)
18	ESDP SA	1 012 178 825	1 194 371 014	1 012 178 825	1 194 371 014	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 5 ^{ème} à l'examen détaillé
Attributaire provisoire : groupement GTB Sarl /GERBATP Sarl pour un montant de neuf cent quatre vingt cinq millions quatre cent vingt cinq mille neuf cent quarante sept (985 425 947) FCFA/HTVA soit un milliard cent soixante deux millions huit cent deux mille six cent dix huit (1 162 802 618) FCFA/TTC et avec un délai d'exécution de dix (10) mois						
Lot 3 : Travaux de réhabilitation de la route Karangasso-Sambla (PK 28+000) – Banzon (PK 49+000) et Bretelle Banzon – Seezion dans la région des Hauts-Bassins						
1	KANGALA Sarl	-	1 477 643 672	1 232 990 400	1 454 928 672	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 11 ^{ème} à l'examen détaillé ; La variation de l'offre financière provient d'une erreur de calcul du total 802 : 750 000 FCFA au lieu de 20 000 000 FCFA
2	ECC-KAF	-	1 318 922 698	1 145 731 100	1 351 962 698	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 7 ^{ème} à l'examen détaillé La variation de l'offre financière provient d'une erreur de report de prix unitaire à l'item 606 : 15 000 000 FCFA au lieu de 1 000 000 FCFA
3	Groupement TTM Sarl/ ECMK	1 092 144 250	1 288 730 215	--	--	Non Conforme Non évalué dans la post qualification. A l'issue de l'analyse des offres financières, l'offre du groupement TTM Sarl/ECMK a été jugée non recevable au lot 3. Le groupement n'a pas proposé de devis pour la bretelle Banzon – Seezion.
4	Groupement Groupe Zenit/SOMACOTH SA	1 304 402 300	1 539 194 714	1 108 741 955	1 308 315 507	Non conforme - cartes grises des engins de SOMACOTH jugées non probantes (fautes sur les cartes grises) ; - chiffre d'affaires de SOMACOTH SA jugé Non probant : irrégularités relevées sur les chiffres d'affaires. A titre d'exemple l'attestation de certification de bilan des années 2019, 2020, 2021 établi le 22 mars 2022 par Monsieur Ousmane DAOU Directeur des grandes entreprises du Mali qui a démissionné en décembre 2020 et remplacé par Monsieur Hamadou FAIL DIANKA; - fausse déclaration des marchés en cours de l'entreprise groupe ZENIT. L'entreprise groupe ZENIT a un marché en cours avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques. ; La variation de l'offre financière provient d'une erreur de report du montant figé à l'item 601 : 15 000 000 FCFA au lieu de 1 000 000 FCFA
5	Groupement Globex Construction/ Dynamik Services	1 236 470 330	1 459 034 989	1 236 470 330	1 459 034 989	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 13 ^{ème} à l'examen détaillé
6	Groupement GECAUMINE SA/ ELOMA Sarl	1 177 920 290	1 389 945 942	1 138 712 681	1 343 680 610	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 6 ^{ème} à l'examen détaillé

Résultats provisoires

						La variation de l'offre financière provient de : - une erreur de report de quantité à l'item 503: 0 au lieu de 1995 - l'application du rabais de 3%
7	Groupement SEG-NA BTP/ EJJ-TP	1 173 538 500	1 384 775 430	1 173 538 500	1 395 106 330	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 9 ^{ème} à l'examen détaillé La variation de l'offre financière provient d'une omission du prix de l'item 602-3: 85 000 FCFA au lieu de 0
8	E.K.S SA	1 234 342 170	1 456 523 761	1 234 342 170	1 456 523 761	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 12 ^{ème} à l'examen détaillé
9	Groupement GROUP NEW WORLD BUSINESS Sarl/ CONTINENTAL TRAVAUX Sarl	1 024 716 200	1 209 165 116	1 024 725 800	1 209 176 444	Non Conforme -chiffre d'affaires de New World Business non fourni, - pas de marchés similaires conformes : (un marché n'a pas de PV de réception et un marché est sans numéro) incohérence sur le PV de réception définitive et le contrat : Le marché a été approuvé le 21 mai 2018 alors que les références du marché sur le PV de réception définitive datent du 21 mai 2017 (2017-0-2-00101/02-21 du 21 mai 2017) ; - absence de projets similaires pour le responsable environnement et social : activités réalisées non en lien avec l'environnement
10	Groupement MRJF SA/ CETA SA Togo	-	1 315 320 772	-	1 315 320 772	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire ; Soumissionnaire jugé qualifié à l'issue de la vérification des critères de post-qualification
11	BTP GROUPE BASNERE	1 092 033 898	1 288 600 000	1 393 529 665	1 644 365 005	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 17 ^{ème} à l'examen détaillé La variation de l'offre financière provient de : - erreur de report de prix unitaire à l'item 101: 500 000 FCFA au lieu de 250 000 FCFA - erreur de report de prix unitaire à l'item 102: 500 000 FCFA au lieu de 250 000 FCFA - erreur de report de prix unitaire à l'item 103: 5 000 000 FCFA au lieu de 1 000 000 FCFA - erreur de report de prix unitaire à l'item 104: 1 000 000 FCFA au lieu de 75 000 FCFA - erreur de report de prix unitaire à l'item 202: 50 FCFA au lieu de 300 FCFA - Erreur de report de prix unitaire à l'item 203: 125 FCFA au lieu de 1 000 FCFA - erreur de report de prix unitaire à l'item 204: 900 FCFA au lieu de 2 500 FCFA - erreur de report de prix unitaire à l'item 202: 20 000 FCFA au lieu de 25 000 FCFA - erreur de prix unitaire à l'item 301: 2 500 FCFA au lieu de 1 000 FCFA - erreur de report de prix unitaire

Résultats provisoires

						<p>à l'item 302: 3 500 FCFA au lieu de 800 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 303: 100 FCFA au lieu de 500 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 304 : 3 000 FCFA au lieu de 2 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 401 : 2 500 FCFA au lieu de 1 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 501 : 1 000 FCFA au lieu de 2 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 502 : 10 000 FCFA au lieu de 4 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 503 : 1 000 FCFA au lieu de 1 500 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 601-1 : 2 500 FCFA au lieu de 1 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 601-2 : 65 000 FCFA au lieu de 45 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 601-4 : 750 FCFA au lieu de 300 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 601-5: 7 500 FCFA au lieu de 25 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 601-6 : 7 500 FCFA au lieu de 2 500 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 601-7 : 8 500 FCFA au lieu de 2 500 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 601-8 : 6 000 FCFA au lieu de 5 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 605: 1 000 000 FCFA au lieu de 250 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 606 : 15 000 000 FCFA au lieu de 250 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 701 : 20 000 FCFA au lieu de 25 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 702 : 30 000 FCFA au lieu de 150 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 703 : 25 000 FCFA au lieu de 150 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 704 : 25 000 FCFA au lieu de 50 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 705 : 30 000 FCFA au lieu de 50 000 FCFA</p> <p>- erreur de prix unitaire à l'item 708 : 12 000 FCFA au lieu de 300 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 802 : 300 000 FCFA au lieu de 1 000 000 FCFA</p> <p>- erreur de report de prix unitaire à l'item 803 : 9 000 000 FCFA au lieu de 2 000 000 FCFA</p>
12	Groupement SOSAF Sarl/ETC Sarl	-	1 388 246 990	-	-	<p>Non conforme à l'examen préliminaire :</p> <p>délai d'exécution onze (11) mois</p>

Résultats provisoires

						proposés dans le planing au lieu de dix (10) mois exigés par le dossier
13	ECHA	1 236 681 380	1 459 284 028	1 236 681 380	1 459 284 028	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 14 ^{ème} à l'examen détaillé
14	ECW Sarl	1 208 447 100	1 425 967 578	1 208 447 100	1 425 967 578	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 10 ^{ème} à l'examen détaillé
15	ACTIBAT-TP Sarl	1 218 772 950	1 438 152 081	1 247 282 350	1 471 793 173	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 16 ^{ème} à l'examen détaillé ; La variation de l'offre financière provient de : - erreur du prix à l'item 302: 3200 FCFA au lieu 3000 FCFA - omission du prix unitaire à l'item 501. - différence entre le prix unitaire en lettre et en chiffre de l'item 805: 99 000 FCFA au lieu 99 000 000 FCFA
16	Groupement Entreprise de l'Avenir/C.E.D-B	1 171 384 610	1 382 233 840	1 171 384 610	1 382 233 840	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 8 ^{ème} à l'examen détaillé
17	Groupement ALTERNATIVE BTP/ Générale Malienne d'Entreprise (GME) SA	1 346 574 095	1 588 957 432	1 346 574 095	1 461 840 838	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 15 ^{ème} à l'examen détaillé La variation de l'offre financière provient de l'application du rabais de 8 %
18	Groupement GTB Sarl/ GERBATP Sarl	1 111 583 603	1 311 668 652	1 111 583 603	1 311 668 652	Conforme à l'examen préliminaire (Déjà attributaire du lot 2) chiffre d'affaires suffisant pour être attributaire d'un seul lot
19	ESDP SA	1 133 071 120	1 337 023 922	1 133 071 120	1 337 023 922	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 5 ^{ème} à l'examen détaillé
Attributaire provisoire : groupement MRJF SA/CETA SA Togo pour un montant d'un milliard cent quatorze millions six cent soixante dix huit mille six cent vingt (1 114 678 620) F CFA/HTVA soit un milliard trois cent quinze millions trois cent vingt mille sept cent soixante douze (1 315 320 772) F CFA/TTC avec un délai d'exécution de dix (10) mois						
Lot 4 : Travaux de réhabilitation de la route Gourcy (Emb. RN02) – Tougo (PK 26+00) dans la région du Nord						
1	ECM (Entreprise de Construction Maxon) Sarl	538 311 800	635 212 644	538 311 800	635 212 644	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 13 ^{ème} à l'examen détaillé
2	Entreprise YIDIA	482 744 000	569 637 920	482 744 000	569 637 920	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 6 ^{ème} à l'examen détaillé
3	G.S.C.K.DPA Sarl	511 775 150	603 894 677	511 775 150	603 576 077	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 12 ^{ème} à l'examen détaillé
4	Groupement E.N.G Sarl/ GERBATP Sarl	484 170 000	571 320 600	484 170 000	571 320 600	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 7 ^{ème} à l'examen détaillé
5	Groupement Groupe Zenit/SOMACOTH SA	585 284 250	690 635 415	585 914 250	691 378 815	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 10 ^{ème} à l'examen détaillé ; La variation de l'offre financière provient de : - erreur de sommation du sous-total 200 : 26 906 800 FCFA au lieu de 8 906 800 FCFA - discordance entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre : 4 000 FCFA au lieu de 5 000 FCFA à l'item 401 ; - discordance entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre : 4 000 400 FCFA au lieu de 4 400 000 FCFA à l'item 801; - discordance entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire

Résultats provisoires

						en chiffre : 6 000 500 FCFA au lieu de 6 500 000 FCFA à l'item 803.
6	Groupement SIFA SA/ TBM Pro Sarl	486 180 000	573 693 400	486 180 000	573 693 400	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 8 ^{ème} à l'examen détaillé ;
7	Générale des Travaux	-	575 148 520	-	703 659 370	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 16 ^{ème} à l'examen détaillé ; La variation de l'offre financière provient de : - erreur du prix unitaire à l'item 103: Correction du montant figé (5 000 000 FCFA au lieu de 4 800 000 FCFA) ; - erreur du prix unitaire à l'item 104: Correction du montant figé (11 000 000 FCFA au lieu de 7 700 000 FCFA). - erreur de quantité à l'item 601-3 : 261 au lieu de 216 ; - erreur de montant au poste 605 : 1 000 000 FCFA au lieu de 800 000 FCFA - erreur de montant au poste 801 : 5 000 000 FCFA au lieu de 4 300 000 FCFA - montant figé
8	Groupement Entreprise PHOENIX/entreprise MIN	558 589 800	659 135 964	558 589 800	659 135 964	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 15 ^{ème} à l'examen détaillé ;
9	Groupement MRJF SA /CETA SA Togo	446 937 500	527 386 250	446 937 500	527 386 250	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 2 ^{ème} à l'examen détaillé ;
10	Groupement STE Sarl/ EKS SA	481 726 900	568 437 742	481 726 900	568 437 742	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 5 ^{ème} à l'examen détaillé ;
11	Groupement EBTM Sarl/COMOB Sarl	466 445 750	555 405 985	466 445 750	555 405 985	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 3 ^{ème} à l'examen détaillé ;
12	Groupement EBATP SA/ COGEB International SA	439 460 200	518 563 036	439 460 200	518 563 036	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 1 ^{ère} à l'examen détaillé ; Soumissionnaire jugé qualifié à l'issue de la vérification des critères de post-qualification
13	ACTIBAT-TP Sarl	547 768 700	646 367 066	547 768 700	646 367 066	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 14 ^{ème} à l'examen détaillé ;
14	Groupement SAAT SA/Mondial Transco Sarl	498 338 600	588 039 548	498 338 600	588 039 548	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 11 ^{ème} à l'examen détaillé ;
15	Groupement FASO CONCEPT Sarl/ ECNAF Sarl	-	562 972 100	477 410 000	563 343 800	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 4 ^{ème} à l'examen détaillé ; La variation de l'offre financière provient de : - erreur du prix unitaire à l'item 301: 2 500 FCFA au lieu de 2 000 FCFA ; - erreur du prix unitaire à l'item 401 : 4 500 FCFA au lieu de 4 000 FCFA ; - erreur du prix unitaire à l'item 503 : 2 500 FCFA au lieu de 2 000 FCFA ; - Différence entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre : 12 000 FCFA au lieu de 10 000 FCFA
16	SONG NABA Distribution (SND) Sarl	489 791 000	577 953 380	489 791 000	577 953 380	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 9 ^{ème} à l'examen détaillé ;
Attributaire provisoire : groupement EBATP SA/COGEB INTERNATIONAL SA pour un montant de quatre cent trente neuf millions quatre cent soixante mille deux cents (439 460 200) FCFA/HTVA soit cinq cent dix huit millions cinq cent soixante trois mille trente six						

Résultats provisoires

(518 563 036) F CFA/TTC avec un délai d'exécution de dix (10) mois

Lot 5 : Travaux de construction de la route Tougo (PK 26+00) – Souli – Kalsaka dans la région du Nord

1	Entreprise YIDIA	763 624 000	901 076 320	763 624 000	901 076 320	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 8 ^{ème} à l'examen détaillé ;
2	G.S.C.K.DPA Sarl	747 494 200	882 043 156	744 323 600	878 301 848	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 6 ^{ème} à l'examen détaillé ; La variation de l'offre financière provient de : - erreur de sommation du sous-total 200 : 26 906 800 FCFA au lieu de 8 906 800 FCFA ; - discordance entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre : 4000 FCFA au lieu de 5000 FCFA à l'item 401 ; - discordance entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre : 4 000 400 FCFA au lieu de 4 400 000 FCFA à l'item 801 ; - discordance entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre : 6 000 500 FCFA au lieu de 6 500 000 FCFA à l'item 803.
3	Groupement SAFORA International/ EKAF	-	902 314 671	-	902 314 671	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 9 ^{ème} à l'examen détaillé ;
4	Groupement E.N.G Sarl/ GERBATP Sarl	712 649 350	840 926 233	710 649 350	838 566 233	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 3 ^{ème} à l'examen détaillé ; La variation de l'offre financière provient d'une erreur de quantité à l'item 104 : 9 mois au lieu de 11 mois
5	Groupement Entreprise PHOENIX/entreprise MIN	801 189 500	945 403 610	801 189 500	945 403 610	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 10 ^{ème} à l'examen détaillé ;
6	Groupement MRJF SA/ CETA SA Togo	-	827 767 734	-	827 767 734	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 2 ^{ème} à l'examen détaillé ;
7	Groupement STE Sarl/ EKS SA	728 129 220	859 192 480	728 129 220	859 192 480	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 5 ^{ème} à l'examen détaillé ;
8	Groupement EBTM Sarl/ COMOB Sarl	698 287 460	823 979 203	698 287 460	823 979 203	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 1 ^{ère} à l'examen détaillé ; Soumissionnaire jugé qualifié à l'issue de la vérification des critères de post-qualification
9	Groupement FASO CONCEPT Sarl/ ECNAF Sarl	-	876 527 718	753 735 600	889 408 008	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 7 ^{ème} à l'examen détaillé ; La variation de l'offre financière provient de : - erreur du prix unitaire à l'item 301: 2 500 FCFA au lieu de 2 000 FCFA ; - erreur du prix unitaire à l'item 401 : 4 500 FCFA au lieu de 4 000 FCFA ; - erreur du prix unitaire à l'item 503 : 2 500 FCFA au lieu de 2 000 FCFA ; - différence entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre : 12 000 FCFA au lieu de 10 000 FCFA
10	Groupement PANAP Burkina/ SEG-NA BTP	-	854 124 445	-	854 124 445	Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 4 ^{ème} à l'examen détaillé ;
11	ECODI Sarl	757 022 486	893 286 534	-	-	Non conforme :

Résultats provisoires

						garantie de soumission et ligne de crédit non fournies
12	Groupement SBT2i/ K.M. BTP	-	735 019 640	930 185 500	1 097 618 890	<p>Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 11^{ème} à l'examen détaillé ;</p> <p>La variation de l'offre financière provient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - erreur de prix unitaire à l'item 501 : 300 FCFA au lieu de 500 FCFA ; - erreur de prix unitaire à l'item 502 : 300 FCFA au lieu de 500 FCFA ; - erreur de prix unitaire à l'item 602-5 : 75 000 FCFA au lieu de 750 FCFA ; - erreur de prix unitaire à l'item 708 : 27 500 FCFA au lieu de 27 250 FCFA

Attributaire provisoire : groupement EBTM Sarl /COMOB Sarl pour un montant de six cent quatre vingt dix huit millions deux cent quatre vingt sept mille quatre cent soixante (698 287 460) FCFA/HTVA soit huit cent vingt trois millions neuf cent soixante dix neuf mille deux cent trois (823 979 203) F CFA/TTC et avec un délai d'exécution de huit (08) mois

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de Propositions : N°008/2022/ONEA/DG/SG/PAEA/PforR relative au contrôle et suivi des travaux d'extension de réseaux d'eau potable, ainsi que la réalisation de branchements et de bornes fontaines dans les villes de Bobo-Dioulasso (lot 1) et Koudougou (lot 2).

Financement:VIDA CONVENTION 6255 BF et D330BF - Date de dépouillement :V23 janvier 2023

Nombre de plis: Six (06) - Nombre de lots : Deux (02) lots - Méthode de sélection: Qualité technique de la proposition

Lot 1 Bobo-Dioulasso

N° pli	Soumissionnaire	Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission/ 10 points	Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence/ 30 points	Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission/ 60 points	Total/ 100	Classement	Observations
1	Groupement GERTEC/C.A.C.I Conseils	1,00	21,83	42,00	64,83	6 ^e	Le consultant n'a pas l'expérience demandée dans la DP (2 expériences de suivi-contrôle en aménagement hydraulique, 7 en PEA et/ou PMH, 13 en AEPS) au lieu de deux (02) projets similaires en extension de réseau d'au moins 50 km, construction d'au moins 10 BF et réalisation d'au moins 2500 BP. Attestation de travail non fourni pour l'ensemble de l'équipe conformément à l'exigence des TDRs
2	CIRA SAS	10,00	28,08	53	91,08	1 ^{er}	Retenu pour l'ouverture financière L'Approche technique et méthodologie maîtrisée (Mise en place d'une plateforme documentaire) ; le plan de travail selon le système de management Qualité Sécurité Environnement certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

Résultats provisoires

4	Groupement SCET-Tunisie/BERA	7,00	18,83	41,50	67,33	5 ^e	Le consultant n'a pas deux expériences pertinentes dans des projets similaires dans la réalisation des BP et BF ; attestation de travail non fourni pour l'ensemble de l'équipe conformément aux TDRs. La compréhension et les commentaires des TDRs ne sont pas en phase avec la Demande de Propositions. En effet, dans les observations et suggestions, les six (06) mois alloués à l'ingénieur Génie Civil seraient insuffisant en raison des travaux de construction du bâtiment d'exploitation et du château d'eau.
6	Groupement TRACTEBEL GKW/ Antea group	9,00	26,17	55,50	90,67	2 ^e	Plan de travail bien détaillé et précis ; bonne approche technique et méthodologique
8	Groupement CETRI/ESABR/BCC	8,00	21,67	59,00	88,67	3 ^e	Le consultant n'a pas décrit les tâches de l'environnementaliste conformément à la mission N° 2 des TDR de la DP.
9	Groupement Faso Ingénierie/HYDROC CONSULT International/CAFI-B Sarl	9,00	19,67	40,00	68,67	4 ^e	Le chef de mission et les deux contrôleurs n'ont pas justifié leur expérience générale (absence d'attestation de travail comme demandé dans la DP). Le diplôme du contrôleur II du lot I n'est
							pas traduit. Plan de travail et programme d'activités : des deux dernières semaines de M1 et les trois premières semaines de M2 du planning sont prises pour des activités d'assistance en passation de marchés : ce qui n'est pas demandé dans les TDR. Tous le mois M1 est consacré à la recherche et à l'équipement d'une base à Béguedo : ce qui ne ressort pas dans les missions demandées dans les TDR
Lot 2 Koudougou							
N° pli	Soumissionnaire	Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission/ 10 points	Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence/ 30 points	Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission/ 60 points	Total/100	Classement	Observations
1	Groupement GERTEC/C.A.C.I Conseils	4,00	22,00	42,00	68,00	5 ^e	Le consultant n'a pas l'expérience demandée dans la DP (2 expériences de suivi-contrôle en aménagement hydraulique, 7 en PEA et/ou PMH, 13 en AEPS) au lieu de deux (02) projets similaires en extension de réseau d'au moins 50 km, construction d'au moins 10 BF et réalisation d'au moins 2500 BP. Attestation de travail non fourni pour l'ensemble de l'équipe conformément à l'exigence des TDRs

Résultats provisoires

3	CIRA SAS	10,00	28,08	50,50	88,58	3 ^e	Le contrôleur 1 a un diplôme de TS en Aménagement Hydro-Agricole au lieu de TS en Génie Civil ou Hydraulique
5	Groupement SCET-Tunisie/BERA	8,00	18,83	43	69,83	4 ^e	Le consultant n'a pas deux expériences pertinentes dans des projets similaires dans la réalisation des BP et BF ; attestation de travail non fourni pour l'ensemble de l'équipe conformément aux TDRs. La compréhension et les commentaires des TDRs ne sont pas en phase avec la Demande de Propositions. En effet, dans les observations et suggestions, les six (06) mois alloués à l'ingénieur Génie Civil seraient insuffisant en raison des travaux de construction du bâtiment d'exploitation et du château d'eau.
7	Groupement TRACTEBEL engie / ACERD SARL	9,00	26,17	59	94,17	1 ^{er}	Retenu pour l'ouverture financière Le plan de travail bien détaillé et précis ; bonne approche technique et méthodologique
8	Groupement	8,00	21,67	59,00	88,67	2 ^e	Le consultant n'a pas
	CETRI/ESABR/BC C						décrit les tâches de l'environnementaliste conformément à la mission N° 2 des TDR de la DP.
10	Groupement Faso Ingénierie/HYDRO CONSULT International/CAFI-B Sarl	9,00	19,67	36,50	65,17	6 ^e	Le chef de mission et les deux contrôleurs n'ont pas justifié leur expérience générale (absence d'attestation de travail comme demandé dans la DP). Le diplôme du contrôleur II du lot I n'est pas traduit. Plan de travail et programme d'activités : des deux dernières semaines de M1 et les trois premières semaines de M2 du planning sont prises pour des activités d'assistance en passation de marchés : ce qui n'est pas demandé dans les TDR. Tous le mois M1 est consacré à la recherche et à l'équipement d'une base à Béguedo : ce qui ne ressort pas dans les missions demandées dans les TDR

Résultats provisoires

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE (PUDTR)

Appel d'Offres International Ouvert N°2023-001/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 15 février 2023. TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE DANS LA REGION DE L'EST (FADA N'GOURMA). Maitre d'Ouvrage : Unité de Gestion de Projet du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) ; N° Référence : BF-PUDTR-266556-CW-RFB

Appel d'Offres International Ouvert N°2023-001/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 15 février 2023 pour.

Date de publication de l'Avis: Revue des Marchés Publics N° 3558 du Mardi 21 février 2023

Référence de la convocation CAM pour l'ouverture des offres: lettre N° 2023 -107/ACOMOD-B/DG/DPM du 20 mars 2023

Référence de la convocation CAM pour la délibération: lettre N° 2023 -144/ACOMOD-B/DG/DPM du 11 Avril 2023

Lot 1 : Gros œuvre, travaux de finition, plomberie sanitaire, Alimentation en Eau Potable (AEP) et Electricité

Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	
Groupement Entreprise de Construction Nouvelle Afrique (ECNAF Sarl) / Entreprise GERBATP Sarl	2 003 307 946		Non conforme pour : Garantie d'offre non conforme : La garantie de performance environnementale et sociale requis aux points 48.1 et 48.2 des DPAO non prise en compte. - Omission du paragraphe « Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard. La présente garantie est régie par les Règles uniformes de la Chambre de Commerce Internationale 2010 (CCI) relatives aux garanties sur demande, Publication CCI no : 758. »
Groupement ELOMA SARL / GROUPE INTERFACE SA	2 007 975 565	2 171 375 689	Conforme Correction des erreurs : Omission des items suivants : TRAVAUX PREPARATOIRES - INSTALLATION DE CHANTIER II.8 Frais d'entretien, de maintenance, de nettoyage et d'exploitation du chantier, des installations, bureaux et salles de réunion, y compris fournitures d'équipements en chaussures de sécurité, casques, gants, etc. II.9 Implantation générale par un géomètre agréé pour l'ensemble des ouvrages II.10 Compte prorata II.11 Frais de contrôle technique comprenant examen et approbation des plans d'exécution d'entreprise par LNBTP en vue de la normalisation des risques II.12 Frais de contrôle de la qualité des matériaux par LNBTP II.13 Frais de police pour les assurances biennale et décennale ADDUCTION D'EAU POTABLE Réalisation du réseau de conduite de distribution d'eau en PEHD PN16 y compris fouille, lit de sable et grillage avertisseur et toute sujétion de pose suivant descriptif I.10.1 PEHD DN 60 I.10.2 PEHD DN 40
Groupement PHOENIX / FARAH TECHNIC INDUSTRIE (FARATEC)	1 958 823 861	1 958 823 861	Conforme
Groupement ECODI Sarl / Prestige Multi Services Sarl (P.M.S)	2 048 525 112	2 048 525 112	Conforme
Groupement SEG-NA BTP SARL / CENTRO SA	1 998 635 015	2 030 259 015	Conforme Correction des erreurs : 2-MUR DE CLOTURE : TOTAL GENERAL MUR DE CLOTURE HTVA : Non prise en compte du sous-total-Menuiseries d'un montant de 20 326 400 COURANT FORT - COURANT FAIBLE - VENTILATION - CLIMATISATION TOTAL I – GUERITE : Erreur de sommation: 6 550 600 HTVA corrigé au lieu 77 000 HVA
Société des Entreprises de Construction Woumtaba (E.C.W)	1 989 495 680	1 951 504 400	Conforme Correction des erreurs : 2-MUR DE CLOTURE IV Menuiserie métallique et bois Sous-Total- Menuiserie : Erreur de sommation: 28 464 000 HTVA corrigé au lieu de 45 936 000 HTVA C RESTAURANT II. ELECTRICITE COURANTS FAIBLES TOTAL II : Prise en compte du TOTAL I dans le TOTAL II (375 000 HTVA corrigé au lieu de 15 099 000 HTVA)
Attributaire	Société des Entreprises de Construction Woumtaba (E.C.W) pour un montant HTVA d'un milliard six cent cinquante-trois millions huit cent dix-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (1 653 817 288) francs CFA soit un milliard neuf cent cinquante et un millions cinq cent quatre mille quatre cents (1 951 504 400) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de seize (16) mois y compris la saison pluvieuse.		

Résultats provisoires

Lot 2 : Source d'énergie, éclairage extérieur, acoustique et sonorisation			
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	
Groupement PHOENIX / FARAH TECHNIC INDUSTRIE (FARATEC)	491 311 853	491 311 853	Conforme
Société Générale de Travaux et Constructions Electrique (SOGETEL)	488 220 782	488 220 782	Conforme
ACIFEB Sarl	474 177 100	474 177 100	Conforme. <u>Correction des erreurs</u> : SOURCES D'ENERGIE-ECLAIRAGE EXTERIEUR II. RESEAUX D'ECLAIRAGE EXTERIEUR TOTAL II : Erreur de sommation (Montant corrigé de 134 277 500 HTVA au lieu de 126 730 100 HTVA)
Entreprise Générale du Commerce (EGCOM Sarl)	477 249 525	477 249 525	Conforme <u>Correction des erreurs</u> : SOURCES D'ENERGIE- ECLAIRAGE EXTERIEUR 1.3 Groupe électrogène Sous total 1.3 : Prise en compte du sous total 1.2 dans le sous total 1.3 : 19 750 000 HTVA au lieu de 28 243 750 HTVA
Société des Entreprises de Construction Woumtaba (E.C.W)	480 940 860	480 940 860	Conforme
Attributaire	ACIFEB Sarl pour un montant HTVA de quatre cent un millions huit cent quarante-cinq mille (401 845 000) francs CFA soit quatre cent soixante-quatorze millions cent soixante-dix-sept mille cent (474 177 100) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de dix (10) mois y compris la saison pluvieuse.		
Lot 3 : Equipement et Mobiliers divers			
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	
Groupement Entreprise de Construction Nouvelle Afrique (ECNAF Sarl) / Entreprise GERBATP Sarl	108 594 400	-	Non conforme pour : Garantie d'offre non conforme : La garantie de performance environnementale et sociale requis aux points 48.1 et 48.2 des DPAO non prise en compte dans la garantie d'offre. Omission du paragraphe « Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard. La présente garantie est régie par les Règles uniformes de la Chambre de Commerce Internationale 2010 (CCI) relatives aux garanties sur demande, Publication CCI no : 758. »
Groupement ADAM'S Commerce et Distribution (ACD) / Entreprise Alpha Omega (E.A.O)	91 483 040	91 483 040	Conforme
K.T.M Sarl	88 087 000	88 087 000	Non Conforme pour : Coordonnateur des travaux : une (01) année d'expérience au lieu de cinq (05) ans d'expérience minimale Chefs d'atelier : une (01) année d'expérience au lieu de cinq (05) ans d'expérience minimale ; Absence de soudeurs Ebénistes : projets réalisés non précisés
Groupement Entreprise KABORE Boureima et Frères (EKBF) / ABS GROUP	103 427 000	122 307 000	Conforme TOTAL EQUIPEMENT ET MOBILIERS DIVERS HTVA : Non prise en compte du sous total I (16 000 000) dans le total équipement et mobiliers divers (Montant corrigé : 103 650 000 HTVA au lieu de 87 650 000 HTVA)
Entreprise Générale du Commerce (EGCOM Sarl)	62 174 200	85 868 600	Conforme. EQUIPEMENTS MOBILIER DIVERS. SOUS TOTAL I : Erreur de sommation du Sous total I : Montant corrigé de 65 939 872 HTVA au lieu de 42 060 000 HTVA
Attributaire	Entreprise Générale du Commerce (EGCOM Sarl) pour un montant HTVA de soixante-douze millions sept cent soixante-dix mille (72 770 000) francs CFA soit quatre-vingt-cinq millions huit cent soixante-huit mille six cents (85 868 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois y compris la saison pluvieuse.		

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Manifestation d'Intérêt N°2022-038M/MEEA/SG/DMP du 13/12/2022 relative au recrutement d'un consultant (firme) pour la réalisation d'une étude diagnostique pour la promotion des pratiques ASP climato-intelligentes dans la zone d'intervention du PGPC/REDD+.

Financement : IDA – Fonds de préparation du PGPC/REDD+ N° V3730.

Publication de l'Avis : **Quotidien des Marchés Publics N°3512 du 19/12/2023**. Date de dépouillement : **04 janvier 2023**.

Nombre de plis : **03**. Nombre de lots : **01**. Mode de sélection : **Sélection fondée sur la qualification du consultant**

N°	Consultants	Nature	Nationalité du bureau ou chef de fil	Références pertinentes du Consultant (Nombre)	Classement	Observations
1	CEGESS	Bureau d'études	Burkinabé	09	1 ^{er}	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
2	Groupement CIN'S/DT CONSTRUCT	Groupement	Burkinabé Camerounais	05	2 ^{ème}	Qualifié mais non retenu
3	ATMOST	Bureau d'études	Canadien/Malien	00 (Les expériences pertinentes justifiées ne cadrent avec pas les Tdrs)	3 ^{ème}	Non qualifié

Résultats provisoires

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de prix : N°2023-006F/MEEA/SG/DMP du 02/02/2023 pour l'acquisition de matériels informatiques pour les unités de collecte et de diffusion de l'information sur l'Eau (UCDIEau) au profit du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA)

Financement : Budget de l'Etat - Exercice 2023 - Publication de l'Avis : quotidien des Marchés Publics N° N°3553 du mardi 14/02/2023

Date de dépouillement : 23 février 2023 - Nombre de soumissionnaires : Dix-huit (18)

Nombre de lots : Lot unique

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	H TVA	TTC	H TVA	TTC	
Pingwendé Multi Visions	-	31 187 400	-	-	Non Conforme Item 1.5 : micro tour au lieu de mini tour Item 2.11 : Autonomie en pleine charge inférieure au 7 mn minimum demandé selon la référence fournie et le site web du constructeur Item 3.5 : Processeur Intel® Core i5-8365U vPro (2,6 GHz, 3 Mo) <i>au moins demandé au lieu de</i> Processeur Intel® Core™ i5-8250U vPro 1.6 GHz (3.4 GHz max, 6Mo de cache)
SYA TEC	-	27 119 940	-	-	Non Conforme Item 1.9 : écran couleur plat TFT demandé au lieu d'écran couleur plat LED fourni. Item 2.11 : Autonomie en pleine charge inférieure au 7 mn minimum demandé selon la référence fournie et le site web du constructeur Item 3.13 : pas de précision Item 3.16 : Clavier azerty sans pavé numérique demandé au lieu de clavier azerty avec pavé numérique fourni Item 3.25 : norme IPX3 demandé au lieu de IP3X fourni -formulaire de qualification non fourni
S.M24	-	28 426 200	-	-	Non conforme Item 2.11 : Autonomie en pleine charge inférieure au 7 mn minimum demandé selon la référence fournie et le site web du constructeur Item 2.13 :220/230/240V demande au lieu de 230V fourni Item 3.7 : modèle non waterproof Item 3.8 : pas de proposition Item 3.20 : Adaptateur secteur 50 Hz/60 Entrée : 100 ~ 240 V AC Hz demandé au lieu d'Adaptateur secteur, 50 Hz- Entrée : 240 V AC Hz fourni Item 3.28 : pas de précision sur la licence
BATRACOR	-	28 497 000	-	-	Non Conforme Item 1.5 : : mini tour demandé au lieu de micro tour fourni Item 1.5 : nombre de pouces de l'écran fourni dans le prospectus (18,5 pouces) différent de ce qui est demandé (20 pouces au moins) Item 1.9 : écran couleur plat TFT demandé au lieu d'écran couleur plat LED fourni.
CONVERGENCE	29 220 000	-	29 220 000		Conforme
IMPACT Informatique	-	28 284 600	-	-	Non Conforme Item 1.5 : mini tour demandé au lieu de micro tour fourni Item 1.9 : écran couleur TFT de 20 pouces au moins demandé au lieu d'écran couleur plat led de 20 pouces fourni
OYOLO Service	24 330 000	-	-	-	Non Conforme Item 1.5 : mini tour demandé au lieu de micro tour fourni Item 1.9 : écran couleur TFT de 20 pouces au moins demandé au lieu d'écran couleur plat led de 20 pouces fourni
M.I.B Sarl	26 231 400	-	-	-	Non Conforme Item 2.4 : pas de proposition Item 2.11 : Autonomie en pleine charge inférieure au 7 mn minimum demandé selon la référence fournie et le site web du constructeur Item 3.2 : type d'ordinateur non waterproof Item 3.8 : 14 pouces sans précision du type de l'écran

Résultats provisoires

					<p>Item 3.12 : nombre de ports USB fournis insuffisant</p> <p>Item 3.21 : pas de proposition sur la tension de la batterie ni de sa capacité</p> <p>Item 3.24 : pas de choix claire</p> <p>Item 3.25 : pas de choix claire</p> <p>- Formulaire relatif aux Marchés d'Équipements et Services Connexes non fournie</p> <p>-agrément technique fourni non légalisé</p>
PRODIGIA	25 215 000	29 753 700	-	-	<p>Non Conforme</p> <p>Item 1.4 : pas de proposition</p> <p>Item 1.5 : mini tour demandé au lieu de micro tour fourni</p> <p>Item 1.7 : pas de proposition claire**</p> <p>Item 1.11 : pas de choix claire</p> <p>Item 2.4 : line interactive demandé au lieu de professionnel fourni</p> <p>Item 2.11 : Autonomie en pleine charge inférieure au 7 mn minimum demandé selon la référence fournie et le site web du constructeur</p> <p>Item 2.13 :CA 220/230/240V demandé au lieu de 220/204V fourni</p> <p>Item 3.8 :14" full hd fourni sans précision du type de l'écran</p> <p>Item 3.24 : pas de choix claire</p> <p>Item 3.25 : pas de choix claire</p> <p>-Formulaire relatif aux Marchés d'Équipements et Services Connexes non fournie</p>
GMS	-	28 320 000	-	-	<p>Non Conforme</p> <p>Item 3.2 : modèle non waterproof</p> <p>Item 3.8 :14 pouces sans précision le type d'écran ni la résolution</p> <p>Item 3.26 : pas de référence</p>
All Equipement	-	31 506 000	-	-	<p>Non Conforme</p> <p>Item 2.4 : pas de proposition</p> <p>Item 3.8 : pas de proposition concernant le type de l'écran ni sa résolution</p> <p>Item 3.21 : pas de proposition sur l'autonomie de la batterie</p> <p>Formulaire de qualification non fourni</p>
P.B.I sarl	28 550 000	33 807 000	-	-	<p>Non Conforme</p> <p>Item 1.9 : type d'écran non conforme</p> <p>Item 2.11 : Autonomie en pleine charge inférieure au 7 mn minimum demandé selon la référence fournie et le site web du constructeur</p> <p>Item 3.8 : pas de proposition concernant le type de l'écran ni sa résolution</p> <p>-Formulaire de qualification non fournie</p> <p>-Formulaire relatif aux Marchés d'Équipements et Services Connexes non fournie</p>
JN	22 920 000	-	-	-	<p>Non Conforme</p> <p>Item 1.9 : type d'écran non conforme</p> <p>Item 2.11 : Autonomie en pleine charge inférieure au 7 mn minimum demandé selon la référence fournie et le site web du constructeur</p> <p>Item 3.8 : pas de proposition concernant le type de l'écran ni sa résolution</p> <p>- Formulaire de renseignement sur le candidat non fourni</p> <p>- Formulaire relatif aux Marchés d'Équipements et Services Connexes non fournie</p>
SABOF Sarl	-	32 072 400	-	-	<p>Non Conforme</p> <p>Item 2.11 : Autonomie en pleine charge inférieure au 7 mn minimum demandé selon la référence fournie et le site web du constructeur</p> <p>- Formulaire relatif aux Marchés d'Équipements et Services Connexes non fournie</p>
SUNRISE COMPANY	23 550 000	27 789 000	-	-	<p>Non Conforme</p> <p>Item 2.11 : Autonomie en pleine charge inférieure au 7 mn minimum demandé selon la référence fournie et le site web du constructeur</p>

Résultats provisoires

					Item 3.19 : fourni sans précision de marque
UNIVERSAL MARKET. Sarl	29 400 000	-	-	-	Non Conforme Item 1.15 : nombre de touches non précisé Item 1.16 : compatibilité avec Windows non précisée Item 1.18 : pas de proposition Non Conforme Item 1.19 : pas de proposition Item 1.20 : pas de proposition Item 2.11 : Autonomie en pleine charge inférieure au 7 mn minimum demandé selon la référence fournie et le site web du constructeur - Formulaire de renseignement sur le candidat non fourni - Formulaire relatif aux Marchés d'Équipements et Services Connexes non fourni - Formulaire d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie non fourni - Formulaire de qualification non fourni
NEW TECH HOUSE	24 930 000	29 417 400	-	-	Non Conforme Item 1.17 : tapis de souris fourni différent de la marque de l'ordinateur Item 3.8 : pas de proposition concernant l'affichage - Formulaire de renseignement sur le candidat non fourni - Formulaire relatif aux Marchés d'Équipements et Services Connexes non fourni
KORNET TECHNOLOGY	28 500 000	33 630 000	-	-	Non conforme Item 1.9 : écran couleur plat TFT de 20 pouces au moins demandé au lieu d'écran plat LED de 20 pouces fourni Item 2.11 : Autonomie en pleine charge inférieure au 7 mn minimum demandé selon la référence fournie et le site web du constructeur Item 3.13 : pas de proposition claire Item 3.19 : fourni sans précision de marque - Formulaire de renseignement sur le candidat non fourni
Attributaire	CONVERGENCE pour un montant de trente-trois millions trois cent cinquante mille (33 350 000) F CFA hors TVA, après une augmentation de 14,13% du montant total de l'offre initiale avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours				

DEMANDE DE PRIX N°2023-002T/MEEA/SG/DMP DU 17/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE (15) BLOCS LATRINES COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU BURKINA FASO AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET EXCRETATA (DGAEUE)

Financement : Budget Etat Gestion 2023 - Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 3559 du 22 février 2023

Date de dépouillement : 09 mars 2023 - Date de délibération : 09 mars 2023 - Nombre de plis reçu : neuf (09)

LES RESULTATS SONT LES SUIVANTS :

Travaux de construction de quinze (15) blocs de latrines communautaires dans les régions du Burkina Faso au profit de la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta (DGAEUE)

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
E = 50 000 000FCFA TTC ; P = 43 520 176,74FCFA TTC ; M = 47 408 070,7FCFA TTC ; 0,85M = 40 296 860,09FCFA TTC ; 1,15M = 54519281,3FCFA TTC					
Groupe YALPAOGO Sarl	36 026 543	42 511 320	36 026 543	42 511 320	Conforme
GTS	33 375 025	39 382 529	33 118 525	39 079 859	Conforme, Montant corrigé : 3. SUPERSTRUCTURE, item 3.2_béton armé dosé à 350 kg/m3 pour linteau ep 10cm, la quantité demandée par la demande de prix est de 0,06 m3 et la quantité fourni par GTS est de 0,6m3, cela a entraîné une baisse du montant de 0,77%
CEFA	39 827 955	46 996 987	49 170 405	58 021 077	Non Conforme car mais l'offre financière corrigé présente une variation de 23,46%, alors elle est écartée Au niveau du bloc de latrine à deux cabines, Point 6. REVETEMENT ET ETANCHEITE, item 6.1_Rélevé d'étanchéité au paxaluminium de 40, le montant du bordereau des prix unitaire en lettre (10 000) est différent de celui en chiffre (1000). Le montant en lettre a été retenu ; Au niveau du bloc de la latrine à quatre cabines plus cabine GHM, Point 3. SUPERSTRUCTURE, item 3.15_fourniture et pose de moellons, le montant du bordereau des prix unitaires en lettre (30 000) est différent de celui en chiffre

Résultats provisoires

					(3000). Le montant en lettre a été retenu ; Au niveau du bloc de la latrine à quatre cabines plus cabine GHM, Point 7. SUPERSTRUCTURE, item 7.1_enduit tyrolien extérieurs y compris inscriptions « filles » et « GHM », le montant du bordereau des prix unitaires en lettre (30 000) est différent de celui en chiffre (3000). Le montant en lettre a été retenu
BAOBAB D'AFRIQUE	35 872 800	42 329 904	35 392 875	41 763 592	Conforme, Montant corrigé : au niveau du bloc de latrine à deux cabines, point 7.SUPERSTRUCTURE, item 7.2_peinture fom lavable sur murs intérieur de la cabine, le montant du bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre (2000) est différent de celui du Dévi estimatif et quantitatif (2500), le montant du bordereau des prix a été retenu ; au niveau du bloc de latrine à quatre cabines plus urinoir, point 3.SUPERSTRUCTURE, item 3.11_enduit tyrolien extérieurs y compris inscription « garçon », le montant du bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre (2000) est différent de celui du Dévi estimatif et quantitatif (2500), le montant du bordereau des prix a été retenu ; au niveau du bloc de latrine à quatre cabines plus cabine GHM, point 7.PEINTURE, item 7.1_ enduit tyrolien extérieurs y compris inscription « filles », le montant du bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre (2000) est différent de celui du Dévi estimatif et quantitatif (2500), le montant du bordereau des prix a été retenu ; au niveau du bloc de latrine à quatre cabines plus cabine GHM, point 7.PEINTURE, item 7.2_ peinture fom lavable sur murs intérieur de la cabine, le montant du bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre (2000) est différent de celui du dévi estimatif et quantitatif (2500), le montant du bordereau des prix a été retenu ;
VAINQUEUR PLUS	41 079 950	48 474 341	41 377 450	48 825 391	Conforme, Montant corrigé : au niveau du bloc de latrine à quatre cabines plus urinoir, point 2.SUPERSTRUCTURE, item 2.12_dispositif de lavage des mains, le montant du bordereau des prix unitaires en lettre (60 000) est différent de celui et en chiffre (25000), le montant en lettre a été retenu ; au niveau du bloc de latrine à quatre cabines plus GHM, point 0.TRAVAUX PREPARATOIRE ET TERASSEMENT, item 0.7_nettoyage de chantier, le montant du bordereau des prix unitaires en lettre (60 000) est différent de celui et en chiffre (6000), le montant en lettre a été retenu ; au niveau du bloc de latrine à quatre cabines plus GHM, point 2.SUPERSTRUCTURE, item 2.14_fourniture et pose de tuyau de raccordement au puisard en PVC 63mm, le montant du bordereau des prix unitaires en lettre (35 000) est différent de celui et en chiffre (3500), le montant en lettre a été retenu ; au niveau du bloc de latrine à quatre cabines plus urinoir, point 3. SUPERSTRUCTURE, item sous-total 3, après vérification des quantités fourni, du deviss estimatif et quantitatif, du bordereau des prix unitaires, il s'avère que la sommation n'est pas correcte ;
ETH-CGT	40 162 550	47 391 809	40 162 550	47 391 809	Non Conforme Le maçon LALSAGA Toussaint à un CAP en Plomberie comme Diplôme au d'un CAP en Maçonnerie Construction exigé par le dossier de demande de prix
GTC	34 400 138	40 592 162	34 400 138	40 592 162	Conforme
TIENSO-CDR	41 238 950	48 661 961	41 238 450	48 661 371	Conforme
BITTRAC	36 031 560	42 517 241	36 616 560	43 207 540	Conforme, Montant corrigé : au niveau du bloc de latrine à quatre cabines plus urinoir, point 5.CHARPENTE-COUVERTURE, item 5.1_couverture en tôle bac Galva 35/100 y compris toutes sujétions, le sous-total 5 est de 48 650 au lieu de 29 700 proposé ; au niveau du bloc de latrine à quatre cabines plus urinoir, point 6.REVETEMENT-ETANCHEITE, item 6.1_relevé d'étanchéité au paxaluminium le sous-total 6 est de 25 100 au lieu de 10 400 proposé ;
ATTRIBUTAIRE	GTC avec un montant de trente-quatre millions quatre cent mille cent trente-huit (34 400 138) F CFA en HTVA, soit quarante millions cinq cent quatre-vingt-douze mille cent soixante-deux (40 592 162) F CFA TTC				

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 2023-001/MUAFH/SG/DMP DU 09/01/2023 POUR LE SUIVI CONTROLE DES TRAVAUX DE BITUMAGE (5 KM) DE VOIRIE ET DE REALISATION D'OUVRAGES DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES (16 KM) DANS LE RELAIS CITE DE DAPELOGO. Financement : Budget de l'Etat, exercice 2023; Nombre de consultants retenus : 05;
 Méthode de sélection : qualité technique et le coût ; Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : N°2023- 0058/MUAFH/SG/DMP/SMT-PI du 27 mars 2023 ; Date d'ouverture des propositions financières: 30 mars 2023;
 Date de délibération des propositions financières: 31 mars 2023 ;
 Référence de la lettre d'invitation des consultants: N°2023- 0060/MUAFH/SG/DMP/SMT-PI du 27 mars 2023.

Soumissionnaires	Notes techniques	Notes techniques pondérés	Propositions financières lues (FCFA TTC)	Propositions financières corrigées (FCFA TTC)	Notes financières	Notes financières pondérés	Notes combinées	Classement	Observations
Groupement CEITP/GEO-CONSULT/GER-BTP	83,67	-	78 529 000	78 529 000	-	-	-	-	Non classé Non prise en compte du coût des prestations du LNBTP dans sa proposition financière
Groupement Afrique DJIGUI/GECI EXPERT CONSULT/CET-GCE	83	66,4	118 262 880	118 262 880	100	20	86,40	2 ^{eme}	RAS
Groupement GTAHI Ingénieurs Conseils/GEFA	84	67,20	131 574 984	131 574 984	89,88	17,98	85,18	3 ^{eme}	RAS
Groupement TECHNI CONSULT/MEMO	84,67	-	130 272 000	130 272 000	-	-	-	-	Non classé - Non prise en compte du coût des prestations du LNBTP dans sa proposition financière ; - L'état récapitulatif des coûts, la ventilation des coûts par activités, la ventilation des rémunérations et la ventilation des frais remboursables présentées portent l'objet suivant : « contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de voiries dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso Nord et Ouest du Sanctuaire.
Groupement CETRI/AGECET Ingénieurs conseils	90	72	125 462 355	125 462 367	94,26	18,85	90,85	1 ^{er}	Variation de 0,0000096 % du montant suite à des erreurs de calcul (685 782 au lieu de 685 781 et 3 886 098 au lieu de 3 886 094) au niveau de la ventilation de la rémunération du surveillant des travaux de terrassement et du surveillant des travaux d'ouvrages.
Retenu pour la négociation contrat	Groupement CETRI/AGECET Ingénieurs conseils pour un montant de cent vingt-cinq millions quatre cent soixante-deux mille trois cent soixante-sept (125 462 367) FRANCS CFA TTC avec un délai d'exécution de trois cent (300) jours.								

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres n° 047/2022 lancé pour la réalisation d'un système de sécurité et de sûreté au niveau de cinq (5) sites de la SONABEL à Ouagadougou. Publication de l'avis : Publié dans le Quotidien n° 3442 du lundi 12 septembre 2022 des Marchés Publics.
Financement : Fonds propres SONABEL

Lot 1 : Réalisation d'un Système de Sécurité au niveau de cinq (5) sites de la SONABEL à Ouagadougou

- Guichet des 1200 logements,
- Guichet de Cissin,
- Guichet de la cité AN II,
- Guichet de Tanghin,
- Guichet de la cité de l'Avenir

N° d'ordre	Entreprise	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations
01	TOTAL ACCES	80 877 200	80 877 200	Conforme.
02	Groupement COUNTRY TECH BURKINA/ AMANDINE SERVICES	81 278 400	-	Non conforme. Amandine service n'a pas fourni l'agrément technique D5 ou SC2 demandé dans le DAO. Par lettre en date du 11 octobre 2022, le groupement a été invité à compléter les pièces administratives manquantes à l'ouverture. Les pièces n'ont pas été fournies comme demandé.
03	INTEL SECURITY Burkina FASO	70 187 266	-	Non conforme. Agrément technique SC2 ou D5 non fourni. En lieu et place un agrément en matière de sécurité incendie délivré à INTEL SECURITY, entreprise de droit ivoirien, et une demande d'agrément datée du 27/09/2022 adressée au MUAFH ont été fournis. Ligne de crédit non fournie. L'entreprise a rempli le formulaire FIN2.3 et fourni un relevé de compte BICI Côte d'Ivoire de INTEL SECURITY qui donne les soldes du compte du 1/09/2022 au 04/10/2022.

Attributaire provisoire : TOTAL ACCES pour un montant TTC de quatre-vingt millions huit cent soixante-dix-sept mille deux cents (80 877 200) avec un délai d'exécution de 180 jours.

Lot 2 : Réalisation d'un Système de Sûreté au niveau de cinq (5) sites de la SONABEL à Ouagadougou

- Guichet 1200 logements,
- Guichet de Cissin,
- Guichet cité AN II,
- Guichet de Tanghin,
- Guichet cité de l'Avenir

N° d'ordre	Entreprise	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations
01	TOTAL ACCES	77 550 000	77 550 039	Conforme. erreur de calculs au niveau de la somme des items 1, 2 et 5 des points 1, 2, 3, 4 et 5.
02	Groupement COUNTRY TECH BURKINA	71 567 000	-	Non conforme. Amandine service n'a pas fourni l'agrément technique D5 ou SD2 demandé dans le DAO. Par lettre en date du 11 octobre, le groupement a été invité à compléter les pièces administratives manquantes à l'ouverture. Les pièces n'ont pas été fournies comme demandé.
03	BCS	69 375 162	69 375 162	Conforme
04	INTEL SECURITY Burkina FASO	67 729 050	-	Non conforme. Agrément technique SD2 ou D5 non fourni. En lieu et place un agrément en matière de sécurité incendie délivré à INTEL SECURITY, entreprise de droit ivoirien, et une demande d'agrément datée du 27/09/2022 adressée au MUAFH ont été fournis. Ligne de crédit non fournie. L'entreprise a rempli le formulaire FIN2.3 et fourni un relevé de compte BICI Côte d'Ivoire de INTEL SECURITY qui donne les soldes du compte du 1/09/2022 au 04/10/2022.

Attributaire provisoire : BCS pour un montant TTC de soixante-neuf millions trois cent soixante-quinze mille cent soixante-deux (69 375 162) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours.

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DU SUD OUEST

OBJET : Demande de prix N° 2023-01/RCSD/PZNV/CMNG/M/SG/CCAM du 03 février 2023 pour travaux de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures socio-éducatives dans la Commune de Manga.

FINANCEMENT : Budget Communal, GESTION 2023/ FONDS PROPRES.

Publication De L'avis A La Revue Des Marches Publics N° 3572 du 13 mars 2023 page 26

Date De Dépouillement : 23 mars 2023 Nombre De Plis Reçu : 08 Nombre De Plis Ouverts : 08

LOT 1 : Travaux de construction d'une clôture de la maison des jeunes et de la culture + réhabilitation de latrines

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SOCONIF SARL	6 712 154	7 920 342	6 712 154	7 920 342	Conforme 3 ^{ème}
MEMOH-SERVICE	7 429 094	-	7 429 094	-	Conforme 5 ^{ème}
SOPECO SARL	6 508 466	7 679 989	6 508 466	7 679 989	Conforme 2 ^{ème}
ETS CONSI SARL	5 709 880	6 737 658	5 709 880	6 737 658	Conforme Offre anormalement basse
E.S.I.F	6 388 568	7 538 510	6 388 568	7 538 510	Conforme 1er
NIPAB-SA	7 000 534	8 260 630	7 000 534	8 260 630	Conforme 3ème
Attributaire	<i>E.S.I.F pour un montant de Sept millions cinq cent trente huit mille cinq cent dix (7 538 510) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</i>				

Enveloppe financière E=		9 500 000
0,6 E	0,6	5 700 000
0,4 P	0,4	3 126 897
M=		8 826 897
0,85 M	0,85	7 502 863
1,15 M	1,15	10 150 932

Résultats provisoires

Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la bibliothèque communale (CELPAC)					
Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SOGECOTRAP SARL	5 804 125	-	5 804 125	-	Non conforme -L'agrément du soumissionnaire fourni ne couvre pas la région du Centre Sud. -ASF expirée après authentification
MEMOH-SERVICE	5 979 700		5 979 700		Conforme 1er
ETS CONSI-SARL	4 687 150	5 530 837	4 687 150	5 530 837	Conforme Offre anormalement basse
E.S.I.F	5 043 525	5 951 360	5 052 300	5 961 714	Conforme Offre anormalement basse Erreur de calcul aux points : II.3. Béton armé pour poutre : 1,3 x 90 000 = 117 000 au lieu de 112 500 dans son devis estimatif ; II. 4. Béton pour accrotère : 0,8 x 80 000 = 64 000 au lieu de 60 000 dans son devis estimatif ; II.5. Maçonnerie en aglo creux de 15 : 52,6 x 5 500 = 289 300 au lieu de 289 025 dans son devis estimatif Correction faite le montant corrigé de l'offre devient 5 961 714 au lieu de 5 951 360 TTC soit 5 052 300 H TVA au lieu de 5 043 525 H TVA Conforme Offre anormalement basse Erreur de calcul au point VI.1. Fourniture et pose de couverture en tôle bac alu 60 /100 4 ondulations y compris toute suggestion de pose : 221 x5 000 = 1 105 000 au lieu de 1 326 000 dans son devis estimatif. Correction faite, le montant corrigé de l'offre devient 5 633 733 au lieu de 5 894 513 TTC soit 4 774 350 H TVA au lieu de 4 995 350 H TVA
SIBAT	4 995 350	-	4 774 350		Conforme Offre anormalement basse Erreur de calcul au point VI.1. Fourniture et pose de couverture en tôle bac alu 60 /100 4 ondulations y compris toute suggestion de pose : 221 x5 000 = 1 105 000 au lieu de 1 326 000 dans son devis estimatif. Correction faite, le montant corrigé de l'offre devient 5 633 733 au lieu de 5 894 513 TTC soit 4 774 350 H TVA au lieu de 4 995 350 H TVA
Attributaire	MEMOH SERVICE pour un montant de Cinq millions neuf cent soixante dix neuf mille sept cent (5 979 700) francs CFA H TVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Enveloppe financière E=		7 800 000
0,6 E	0,6	4 680 000
0,4 P	0,4	2 418 233
M=		7 098 233
0,85 M	0,85	6 033 498
1,15 M	1,15	8 162 968

Lot 3 : Travaux de réalisation d'un mur mitoyen du siège de la police municipale					
Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ETS CONSI-SARL	1 913 800	2 258 284	1 913 800	2 258 284	Conforme 2 ^{ème}
NIPAB-SA	1 721 750	2 031 665	1 721 750	2 031 665	Conforme 1 ^{er}
Attributaire	NIPAB SA pour un montant de Deux millions trente un mille six cent soixante cinq (2 031 665) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				

Enveloppe financière E=		2 305 857
0,6 E	0,6	1 383 514
0,4 P	0,4	857 990
M=		2 241 504
0,85 M	0,85	1 905 278
1,15 M	1,15	2 577 730

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE - SUD

Demande de Prix N°2023-001/MATDS/RCSD/GM/SG/CRAM du 21/02/2023 relative aux travaux de réhabilitation de dix (10) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les provinces du Bazèga, Nahouri et Zoundwéogo (Région du Centre-Sud) au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement. **Financement** : Budget de l'Etat, Gestion 2023, **Publication de l'avis** : « Quotidien » des marchés publics n°3567 du lundi 06/03/2023 ». **Date de dépouillement** : Jeudi 16 mars 2023. **Nombre de plis reçu** : 12

N° LOT	LOT Unique
Nombre de plis au dépouillement	12

Lot unique : Travaux de réhabilitation de dix (10) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les provinces du Bazèga, Nahouri et Zoundwéogo dans la Région du Centre-Sud.

Total des offres techniques conformes TTC =	205 772 294
P= Moyenne des offres techniquement conformes	20 577 229
E= Le montant prévisionnel	25 000 000
M = 0,6E + 0,4P	23 230 891,7
Le montant inférieur de moins de 15% à la moyenne	19 746 258
Le montant supérieur de plus de 15% à la moyenne	26 715 525,5

Soumissionnaires	Montant lu HT/HD (FCA)	Montant lu TTC (FCA)	Montant corrigé HT/HD (FCA)	Montant corrigé TTC (FCA)	Observation
AZ Business International	17 280 000	20 390 400	17 280 000	20 390 400	Conforme
GROUPE Clara	17 550 000	20 709 000	17 550 000	20 709 000	Conforme
AB-International	1 758 000	20 744 400	1 758 000	20 744 400	<p style="text-align: center;">Non Conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - le maçon KONKISRE David a fourni une licence professionnelle en hydrogéologie au lieu du CAP-maçonnerie demandé. - le maçon ILBOUDO Kevin a fourni des projets de suivi-contrôle comme expérience similaires des trois dernières années au lieu de projets de construction demandé. - le chef d'équipe d'installation de pompe, SOULAMA A. Aziz a fourni un diplôme de Bachelor en science de l'eau et de l'environnement et une attestation de travail au lieu d'une attestation de formation ou un agrément de maintenancier.
AGIV	16 865 000	19 900 700	16 865 000	19 900 700	Conforme
GTC-Sarl	17 584 800	20 750 064	17 584 800	20 750 064	Conforme
SEB-SAS	16 710 000	19 717 800	16 710 000	19 717 800	Conforme Offre anormalement basse
SARAFINA	17 162 000	20 251 160	17 162 000	20 251 160	Conforme
SOFATU	16 101 500	18 999 770	16 101 500	18 999 770	Conforme Offre anormalement basse
ECF-B	18 425 000	21 741 500	18 425 000	21 741 500	Conforme
ERAF-BTP	17 205 000	20 301 900	20 916 000	24 680 880	<p style="text-align: center;">Conforme</p> <p style="text-align: center;">mais taux de variation de l'offre supérieur à 15%</p> <p style="text-align: center;">Correction: item II.3 omis</p> <p>intitulé opération de pompage par la méthode CIEH, le montant le plus élevé des offres lui a été attribué ;</p> <p>item II.1 et item II.2</p> <p>quantité dans le devis estimatif de la DDP 12 quantité renseignée par l'entreprise 10. Taux de variation de l'offre 21%</p>
EZOH Sarl	16 175 000	19 086 500	16 355 000	19 298 900	<p style="text-align: center;">Conforme</p> <p>Correction: item I.2 montant en lettre dans le bordereaux des prix unitaires 120 000, montant dans le devis quantitatif et estimatif 100 000, Offre anormalement basse</p>
ALLIBUS	20 350 000	24 013 000	20 350 000	24 013 000	Conforme

ATTRIBUTAIRE : Agence Ingénieurs Visions (AGIV) pour un montant de Seize millions huit-cent soixante-cinq mille (16 865 000) francs CFA HTVA soit Dix-neuf millions neuf-cent mille sept-cent (19 900 700) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois.

Demande de prix N°2023 -002/MATDS/RCSD/GM/SG/CRAM pour la réalisation de 10 blocs de latrines institutionnelles dont 05 à 04 cabines et 05 à 02 cabines dans les provinces du Nahouri et du Zoundwéogo, région du centre-sud.

Financement : Budget Etat Exercice 2023, **Publication de l'avis** : Revue des Marchés Publics N° 3567 du 06 Mars 2023,

Date de dépouillement : 16 mars 2023, **Date de délibération** : 16 mars 2023, **Nombre de plis reçu** :

N° LOT	LOT unique
Nombre de plis	05

LES RESULTATS SONT LES SUIVANTS :

Lot unique : Réalisation de 10 blocs de latrines institutionnelles donc 05 à 04 cabines et 05 à 02 cabines dans les provinces du Nahouri et du Zoundwéogo, région du centre-sud

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<p>Lot 1 : Réalisation de 10 blocs de latrines institutionnelles donc 05 à 04 cabines et 05 à 02 cabines dans les provinces du Nahouri et du Zoundwéogo, région du centre-sud</p> <p style="text-align: center;">E = 23 000 000 FCFA TTC ; P = 23 110 996.2 FCFA TTC ; M = 23 044 398.48 FCFA TTC ; 0,85M = 19 587 738.71 FCFA TTC ; 1,15M = 26 501 058.25 FCFA TTC</p>					
Groupe Yalpaogo	18 737 040	22 109 707	18 737 040	22 109 707	Conforme

Résultats provisoires

SABUR STRATEGIE Int	17 384 835	20 514 105	17 384 835	20 514 105	<p style="text-align: center;">Non Conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> Agrément non conforme : Sur la base de l'inscription au RCCM sous le numéro BF-OUA-01-2023-B13-02109 on peut remarquer que la date de création de l'entreprise ne correspond pas à la date de l'arrêté de l'agrément (Arrêté n°2020-0085/MUH/SG/CATDB portant agrément pour l'exercice de la Profession d'entrepreneur du bâtiment, dans la catégorie B4 (Entreprise générale) du 05/10/2020. Diplômes non conformes : Les diplômes des chefs de chantier à savoir SOUDRE Lassane et OUEDRAOGO Mariam ne sont pas authentiques. Personnel non conforme : Sur les CV, on peut lire des expériences similaires datant de 2019 avec l'entreprise SABUR STRATEGIE Int. alors que cette dernière a été créée en 2023.
C Int S SARL	16 877 150	19 915 037	16 887 150	19 926 837	<p style="text-align: center;">Non Conforme</p> <p>Le personnel fourni n'est pas conforme aux exigences du dossier de demande de prix.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le conducteur des travaux a moins de 3 projets similaires ; Responsable en hygiène, sécurité et environnement a moins de 4 ans d'expérience et pas de projets similaires. En plus, le nom sur le diplôme et CV ne correspond pas à celui qui figure sur l'attestation de travail. Il n'y a pas de deuxième chef de chantier ; Les maçons 1,2, 3 et 4 n'ont pas de CV. <p>Montant Corrigé : L'entreprise C Int S SARL a fait une erreur de sommation au niveau de l'item XII intitulé plaques indications du devis estimatif de latrine à 4 cabines. Cela a entraîné une correction du montant qui passe de 19 915 037FCFA TTC à 19 926 837FCFA TTC</p>
New Star SARL	19 066 580	22 498 564	19 066 580	22 498 564	Conforme
ALLIBUS	19 453 150	22 954 717	20 953 150	24 724 717	<p style="text-align: center;">Conforme et hors enveloppe</p> <p>Montant Corrigé : L'entreprise ALLIBUS a fait une erreur de sommation au niveau de l'item VII.1 intitulé lave main du devis estimatifs de latrine à 2 cabines et au niveau des items VIII.1 intitulé lave main et IX.1 intitulé plaques indications du devis estimatif de latrine à 4 cabines. Cela a entraîné une correction du montant qui passe de 22 954 717 FCFA TTC à 24 724 717 FCFA TTC et par conséquent, l'offre est hors enveloppe.</p>
ATTRIBUTAIRE	GROUPE YALPAOGO avec un montant de dix-huit millions sept-cent trente-sept mille quarante (18 737 040) Francs CFA HTVA et de vingt-deux millions cent neuf mille sept cent sept (22 109 707) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre mois et demi (4,5 mois).				

REGION DES HAUTS BASSINS

DEMANDE DE PRIX N°2023- 01/RHBS/PTUY/CFZN/CCAM RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PREFECTURE DE FOUNZAN. Publication de l'avis : RMP N° 3570 du jeudi 09 mars 2023 Financement : Budget communal (Fond Minier pour le Développement Local), gestion 2023 Nombre de plis reçu : sept (07), Date de dépouillement : 20 mars 2023					
Soumissionnaires	Montant HTVA en FCFA		Montant TTC en FCFA		Observations
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
COLOSSAL SARL	13 765 300	13 765 300	16 243 054	16 243 054	Non Conforme Date de naissance du chef maçon sur le CV est différent de celle portée sur le diplôme respectivement 07 juillet 1983 et 10 février 1992
HESO CONSTRUCTION	14 225 215	14 225 215	16 785 754	16 785 754	Non Conforme Absence de chef de chantier, Absence des attestations de travail du personnel non diplomante
ERS SARL	15 950 000	15 950 000	18 821 000	18 821 000	Conforme RAS 2 ^{ème}
GENERAL PRESTATIONS DU FASO SARL	16 059 760	16 059 760	18 950 517	18 950 517	Conforme RAS 3 ^{ème} Erreur de sommation sur le total super structure 1 790 000 au lieu de 1 690 000, mais erreur n'a pas impactée le montant total de l'offre
EZOF	16 347 275	16 347 275	19 289 785	19 289 785	Non Conforme Date de naissance du chef maçon sur le CV est différent de celle portée sur le diplôme respectivement 06 septembre 2023 et 06 septembre 1989
LE PALMIER D'AFRIQUE SARL	14 023 000	14 023 000	16 547 140	16 547 140	Non Conforme Diplôme du conducteur des travaux BTS en génie rural fourni en lieu et place de Technicien Supérieur en génie civil demandé
SUPER SURFACE BTP	14 648 220	14 648 220	17 284 900	17 284 900	Conforme RAS 1 ^{er}
Attributaire	SUPER SURFACE BTP pour un montant de : Dix-sept millions deux cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent (17 284 900) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours				

Résultats provisoires

Demande de prix n°2023- 02/RHBS/PTUY/CFZN/CCAM relatif aux travaux de construction de deux (02) salles de classes au lycée départemental de Founzan. Publication de l'avis : RMP N° 3574 du mercredi 15 mars 2023 Financement : Budget communal (Fond Minier pour le Développement Local), gestion 2023 Nombre de plis reçu : trois (03), Date de dépouillement : 24 mars 2023					
Soumissionnaires	Montant HTVA en FCFA		Montant TTC en FCFA		Observations
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
SCI	10 869 342	10 869 342	12 825 823	12 825 823	Conforme RAS 2eme
SBGT	10 857 583	10 857 583	12 811 948	12 811 948	Conforme RAS 1er
Le Palmier d'Afrique Sarl	11 017 390	11 017 390	13 000 520	13 000 520	Non Conforme Absence de précision de l'option ou la spécialité sur le diplôme du conducteur des travaux
Attributaire	SBGT pour un montant de : Dix millions huit cent cinquante-sept mille cinq cent quatre-vingt-trois (10 857 583) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours				

DEMANDE DE PRIX N°2023- 03/RHBS/PTUY/CFZN/CCAM RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) LOGEMENTS D'INFIRMIERS A FING. Publication de l'avis : RMP N° 3570 du jeudi 09 mars 2023. Financement : Ressources transférées Santé, gestion 2023 Nombre de plis reçu : quatre (04), Date de dépouillement : 20 mars 2023					
Soumissionnaires	Montant HTVA en FCFA		Montant TTC en FCFA		Observations
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
COLOSSAL SARL	18 145 453	18 145 453	21 411 635	21 411 635	Conforme RAS 1er
HESO CONSTRUCTION	15 624 645	15 624 645	18 437 081	18 437 081	Non Conforme CV du chef de chantier non signé, Absence du CV du chef maçon, Absence des attestations de travail du personnel d'exécution
ERS SARL	18 355 628	18 355 628	21 659 641	21 659 641	Conforme RAS 2ème
Le Palmier d'Afrique Sarl	18 513 230	18 513 230	21 845 611	21 845 611	Non Conforme Absence de précision de l'option ou la spécialité sur le diplôme du conducteur des travaux. Idem pour le chef maçon.
Attributaire	COLOSSAL SARL pour un montant de : Dix-huit millions cent quarante-cinq mille quatre cent cinquante-trois (18 145 453) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				

Demande de Proposition (DDP) N° 2022-001/RHBS/PTUY/CHND/SG/PRM pour le recrutement d'un bureau ou groupement de bureau d'études pour la réalisation des études techniques de voirie et d'assainissement des eaux pluviales dans la ville de Houndé. Financement : budget communal (Fonds Minier de développement Local) ; gestion 2023. Publication de l'avis : Revue des marchés publics n° 33534 du mercredi 18 janvier 2023 Convocation de la CCAM : N°2023-08/RHBS/PTUY/CHND/SG/PRM du vendredi 24 mars 2023 -Date délibération : lundi 27 mars 2023. Nombre de plis reçus : quatre (04) Les poids respectifs attribués aux Propositions technique (T) et financière (P) sont : T = 80% et P =20%										
N° d'ordre	SOUSSIONNAIRES	Montants F CFA TTC	Méthode d'évaluation						Observations	Rang
			Score Technique	Classement		Qualité/Coût				
				Moindre Coût	Qualité Technique	Score Pondéré Technique	Score Pondéré Financière	Score Pondéré Total		
01	MASSIVE DYNAMIC SARL	46.481.380	88,5	1er	4ème	70,80	20,00	90,80	RAS	2ème
02	SANCTEA	52.611.480	90	2ème	2ème	72,00	17,67	89,67	RAS	3ème
03	GROUPEMENT DE CONSULTANT BETAIC/BINED	65.069.764	96,5	4ème	1er	77,20	14,29	91,49	RAS	1er
04	CEGESS	58.823.000	89,5	3ème	3ème	71,60	15,80	87,40	RAS	4ème
Attributaire: GROUPEMENT DE CONSULTANT BETAIC/BINED pour un montant TTC de : Soixante-cinq millions soixante-neuf mille sept cent soixante-quatre (65.069.764) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.										

Résultats provisoires

REGION DES HAUTS BASSINS

Appel d'offre ouvert accéléré N°2023-009/MSHP/SG/CHUSS/DG/DMP pour l'acquisition d'outils pour la gratuité des soins (lot1) ;
achat de fourniture de bureau (lot2) et fourniture d'imprimés spécifiques (lot3) au profit du CHUSS ;
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°3565 du jeudi 02 mars 2023 ;
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : vendredi 17 mars 2023 ; Date de délibération : mardi 22 mars 2023 ;
Nombre de plis reçus : 15 ; Nombre de lots : 03 lots ; Financement : Budget CHUSS ; Exercice 2023.

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations		
LOT 1 : Acquisition d'outils pour la gratuité des soins					
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	2 265 600 TTC	1 920 000 HT 2 265 600 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse Borne inférieure =2 361 821 Borne supérieure =3 195 405		
AZA SERVICES	1 950 000 HT	1 950 000 HT 2 301 000 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse Borne inférieure =2 361 821 Borne supérieure =3 195 405		
GEFORSE CONSULTING	2 550 000 HT	2 550 000 HT 3 009 000 TTC	Non Conforme Offre anormalement élevée		
ENTREPRISE BAT AFRIQUE	2 560 600 TTC	-	Non Conforme Item 4 : dossier de prise en charge gratuité hospitalisation format A4. BAT AFRIQUE propose hospitalisation format A4 paquet de 10 au lieu de paquet de 100 comme demandé dans le DAO -Item 5 : fiche de consultation prise en charge gratuité. il propose format A5 paquet de 10 au lieu de paquet de 500 comme demandé dans le DAO		
JEHO NISSI SA	2 350 000 HT	2 350 000 HT 2 773 000 TTC	Conforme et classé 1^{er} -L'augmentation de la quantité à l'item 4 a entraîné également l'augmentation du montant lu publiquement. Ce montant qui était de 2 350 000 F CFA HTVA passe désormais à 2 542 000 F CFA HTVA. Cette augmentation a entraîné une variation à la hausse du montant de 6,92%		
ATTRIBUTAIRE : JEHO NISSI SA pour un montant de deux millions cinq cent quarante-deux mille (2 542 000) F CFA HT et un montant de deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent soixante (2 999 560) F CFA TTC. Avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					
LOT 2 : Achat de fourniture de bureau					
SNI	13 528 723 TTC	11 465 019 HT 13 528 723 TTC	Conforme et classé 2^{ème} Borne inférieure =12 399 122,7 Borne supérieure =16 775 283,7		
KSI	12 602 500 HT	12 602 500 HT 14 870 950 TTC	Conforme et classé 5^{ième} Borne inférieure =12 399 122,7 Borne supérieure =16 775 283,7		
SIMPO-MANAGEMENT	11 904 500 HT	11 904 500 HT 14 047 310 TTC	Conforme et classé 3^{ième} Borne inférieure =12 399 122,7 Borne supérieure =16 775 283,7		
RACHI-SERVICES	13 121 125 HT	12 465 069 HT 14 708 781 TTC	Conforme et classé 4^{ième} Borne inférieure =12 399 122,7 Borne supérieure =16 775 283,7 Erreur à l'item 28 lire en lettres quatre mille au lieu de quatre mille cinq cents en chiffres. Ce qui entraîne une modification du montant lu publiquement .ce montant passe de 13 121 125 F HT à 12 465 069 F HT avec une diminution de 0,16%		
YAM ZANGA	14 873 015 TTC	12 604 250 HT 14 873 015 TTC	Conforme et classé 6^{ième} Borne inférieure =12 399 122,7 Borne supérieure =16 775 283,7		
JEHO NISSI SA	10 543 000 HT	10 543 000 HT 12 440 740 TTC	Conforme et classé 1^{er} Borne inférieure =12 399 122,7 Borne supérieure =16 775 283,7 L'augmentation des quantités aux l'items 30 ;31 ;36 et 46 ont entraîné également l'augmentation du montant lu publiquement. Ce montant qui était de 10 543 000 F CFA HTVA passe désormais à 12 683 000 F CFA HTVA .Cette augmentation a entraîné une variation à la hausse du montant de 14,30%		
ATTRIBUTAIRE : JEHO NISSI SA pour un montant de douze millions six cent quatre-vingt-trois mille (12 683 000) F CFA HT et un montant de quatorze millions neuf cent soixante-cinq mille neuf cent quarante (14 965 940) F CFA TTC. Avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					
LOT3 : Fourniture d'imprimés spécifiques					
	Montant Lu en FCFA		Montant Corrigé en FCFA		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	13 225 440 TTC	25 112 170 TTC	11 208 000 HT 13 225 440 TTC	21 281 500 HT 25 112 170 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse Borne inférieure =25 366 584 Borne supérieure =34 319 496

Résultats provisoires

AZA SERVICES	13 482 150 HT	21 047 050 HT	13 482 150 HT 15 908 937 TTC	21 047 050 HT 24 835 519 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse Borne inférieure =25 366 584 Borne supérieure =34 319 496
IMPRIMERIE LA GENESE	29 194 911 TTC	46 174 108 TTC	-	-	Offre anormalement élevée : hors enveloppe
KSI	13 506 000 HT	21 100 500 HT	13 506 000 HT 15 937 080 TTC	21 100 500 HT 24 898 590 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse Borne inférieure =25 366 584 Borne supérieure =34 319 496
ADAMS TRADING	13 460 610 HT	22 461 900 HT	13 460 610 HT 15 883 520 TTC	22 461 900 HT 26 505 042 TTC	Conforme et classé 1^{er} -Les augmentations des quantités des items 24,30,58,61 et 66 ont entraîné également l'augmentation du montant lu publiquement. Ce montant qui était de 13 460 610 F CFA HTVA au minimum et 22 461 900 F CFA HTVA au maximum passe désormais à 15 870 610 F CFA HTVA au minimum et 27 031 900 FCFA HTVA au maximum. Cette augmentation a entraîné une variation à la hausse du montant de 14,33%
ILICOMG	14 656 000 HT	23 502 500 HT	14 586 000 HT 17 211 480 TTC	23 372 500 HT 27 579 550 TTC	Conforme et classé 2^{eme} Répétition à l'item 1 -Erreur à l'item 34 lire sept mille en lettres au lieu de sept mille cinq cents en chiffres. Ce qui entraine une modification du montant lu publiquement . ce montant passe de 14 656 000 F CFA HT minimum et 23 502 500 F CFA HT maximum à 14 586 000 F CFA HT minimum et 23 372 500 F CFA HT maximum avec une diminution de 0,55%
NIDAP IMPRIMERIE	18 209 642 TTC	28 675 770 TTC	15 431 900 HT 18 209 642 TTC	24 301 500 HT 28 675 770 TTC	Conforme et classé 4^{eme}
BCS	14 000 287 TTC	28 646 565 TTC	11 864 650 HT 14 000 287 TTC	24 276 750 HT 28 646 565 TTC	Conforme et classé 3^{eme}
JEHO NISSI SA	14 842 000 HT	23 368 000 HT	-	-	-Item 21 il propose carnet d'ordonnanciers ARV paquet de 12 au lieu de paquet de 1000 comme demandé dans le DAO -Item 23 il propose un reconditionnement de: paquet de 250 au lieu de paquet de 10 comme demandé dans le DAO -Item 24 il propose en paquet de 10 au lieu de paquet de 100 comme demandé dans le DAO -Item 25 il propose en paquet de 50 au lieu de paquet de 100 comme demandé dans le DAO

ATTRIBUTAIRE : ADAMS TRADING pour un montant minimum de quinze millions huit cent soixante-dix mille six cent dix (15 870 610) F CFA HT et dix-huit millions sept cent vingt-sept mille trois cent vingt (18 727 320) F CFA TTC et un montant maximum de vingt-sept millions trente un mille neuf cents (27 031 900) F CFA HT et trente un millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quarante-deux (31 897 642) F CFA TTC. Avec un délai d'exécution d'un an, exercice budgétaire 2023 et quinze (15) jours par commande.

FICHE DE SYNTHESE DE LA DEMANDE DE PRIX N°2023 - 001 /RHBS/PHUE/C-FO POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIF DANS LA COMMUNE DE FO ; **FINANCEMENT** : Budget Communal / Fonds minier, Gestion 2023 ;
Publication de l'avis : Quotidien ° 3565 du jeudi 02 mars 2023 ;
Convocation de la CCAM N° 2023-01/RHBS/PHUE/C-FO/CCAM du 14 Mars 2023 ;
Nombre de plis reçus : Un (01) pour le lot1, Un (01) pour le lot2,
DATE DE DELIBERATION : 14 mars 2023.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
LOT 1 : TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE POSITIF A LANFIERA					
ENTREPRISE « K.G.PRES »		6 941 000		6 941 000	1^{er}
LOT 2 : TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE POSITIF A L'ECOLE DE YELINTOUTA					
ENTREPRISE : « K.G.PRES »		6 908 900		6 908 900	1^{er}
Attributaires	Lot 1 : K.G.PRES pour un montant de : Six millions neuf cent quarante un mille (6 941 000) FCFA TTC. Lot 2 : K.G.PRES pour un montant de : Six millions neuf cent huit mille neuf cent (6 908 900) FCFA TTC.				

Résultats provisoires

REGION DU NORD

Appel d'offres ouvert N°2023-01/RNRD/CR/SG/PRM du 02/02/2023 pour les travaux de construction de seize (16) boutiques dans l'enceinte de la salle de spectacle de Ouahigouya au profit du Conseil Régional du Nord, Financement : Fonds miniers, Imputation : Budget du CRN gestion 2023, Chapitre 23, Article 233, Paragraphe 2332, Publication de l'avis : QMP n°3564 du 01/03/2023, Lettre de convocation de la CCAM : N°2023-032/RNRD/CR/SG/CAM du 21/03/2023, Date d'ouverture des plis : 27/03/2023
 Nombre de soumissionnaires : Six (06), N.B : L'application de la formule de l'offre anormalement basse ou élevée des offres conformes donne : Lot unique : 0,85M = 64 341 244 = borne minimale et 1,15M = 87 049 918 = borne maximale.

Soumissionnaires	Montant HTVA		Montant TTC		Observations/ classement
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
SOGEDAF SARL	-	-	65 406 766	-	Conforme 1 ^{er}
SOYIS SARL	-	-	69 221 125	68 422 501	Conforme 2 ^{ème} Erreur de sommation du sous total II : 22 155 060 au lieu de 22 831 860. Variation de -1,15%
CAMF	58 438 488	58 473 988	68 955 056	68 999 306	Conforme 3 ^{ème} Erreur de quantité à l'item II.5 : 8,84 m ³ dans le DAO au lieu de 8,54 m ³ . La quantité du DAO est prise en compte. 125 000 x 8,84 = 1 105 000 au lieu de 1 067 500. Variation de +0,06%
SOCONIF SARL	-	-	68 384 652	-	Non conforme -Chiffre d'affaires non délivré par le service des impôts compétent. -Pages de garde et de signature des contrats non fournies. -Carte grise de la citerne à eau non fournie
ETAF	-	-	76 598 288	-	Non conforme Aucun marché similaire fourni n'a le montant de 40 540 000 F exigé par le DAO
BSEC	-	-	66 496 900	68 591 400	Non conforme Chiffre d'affaires insuffisant : 107 896 337 au lieu de 121 500 000 exigé par le DAO -Erreur de sommation du sous total III : 6 532 370 au lieu de 4 760 370 -Erreur de quantité à l'item VII.3 : 658,80 m ² dans le DAO au lieu de 656,80 m ² La quantité du DAO est prise en compte. 1 500 x 658,80 = 988 200 au lieu de 985 200. -Variation de +3,15%
Attributaire	SOGEDAF SARL, pour un montant de soixante cinq millions quatre cent six mille sept cent soixante-six (65 406 766) F CFA francs CFA TTC francs pour les travaux de construction de seize (16) boutiques dans l'enceinte de la salle de spectacle de Ouahigouya au profit du Conseil Régional du Nord avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				

Demande de prix : N°2023-002/MATDS/RNRD/GVT-OHG/SG du 24 février 2023 relatif aux travaux de réalisation de six (06) forages équipés de pompe à motricité humaine dans la région du Nord pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord (DREA/N) ; Financement : Budget de l'Etat, gestion 2023 ; Publication : Revue des marchés publics N°3572 du 13/03/2023 ; Date de dépouillement : 23 Mars 2023 ; Nombre de soumissionnaires : 06.

Soumissionnaires	Montants en francs CFA HTVA		Montants en francs CFA TTC		Observations	Classement
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
BTPRO Sarl	29 600 000	29 600 000	34 928 000	34 928 000	Personnel non conforme : - Mainteneur de catégorie 1 (MAIGA A. Tidiani) : l'agrément fourni a été utilisé sans le consentement du propriétaire. L'attestation de travail est non conforme car l'intéressé ne reconnaît pas avoir travaillé dans cette structure. Note sur les caractéristiques techniques des équipements proposés en fonction des côtes d'installation non conforme -note fournie mais ne fait pas ressortir les caractéristiques en fonction des côtes d'installation des pompes à motricité humaine Méthodologie d'exécution non conforme : -Non maîtrise de la consistance des travaux : méthodologie pour réalisation de 2 forages au lieu de 6 forages ; prévision de réalisation de château d'eau ; pompe solaire -Enumération de tâches non concordantes avec le CCTP : essais de pompage longue durée de 72h, prévision des essais de pompage au minimum 72h après le développement ce qui est différent du CCTP exigeant au maximum 72h après le développement ; désinfection du forage après le développement et non au moment de la pose des pompes	-
STAR Import-Export Sarl	30 410 254	30 410 254	35 884 100	35 884 100	Note sur les caractéristiques techniques des équipements proposés en fonction des côtes d'installation non conforme -Note fournie mais ne fait pas ressortir les	-

Résultats provisoires

					caractéristiques en fonction des côtes d'installation	
AXEL	30 307 200	30 307 200	35 762 496	35 762 496	<p>Personnel non conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Chef de chantier (YAMEOGO A Rahamany) : diplôme douteux -Chef d'équipe développement et pompage (TRAORE T B Idriss) : l'attestation de travail ne justifie pas les 3 années d'expériences exigées dans le dossier -Maintenancier de catégorie 1 : diplôme de Génie Mécanique et Productique fourni au lieu d'agrément technique de niveau 1 <p>Note sur les caractéristiques techniques des équipements proposés en fonction des côtes d'installation non conforme</p> <p>Note fournie mais ne fait pas ressortir les caractéristiques en fonction des côtes d'installation</p> <p>Planning non conforme :</p> <p style="padding-left: 20px;">Planning fourni mais non conforme car certaines tâches ne sont pas énumérées (pas de développement) et les périodes d'exécution non cohérentes (désinfection et analyses des eaux avant essai de pompage)</p>	-
VIM Sarl	28 962 000	28 962 000	34 175 160	34 175 160	<p>Personnel non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> -chef de mission (ZOUNGRANA Paulin) : diplôme d'Ingénieur de l'équipement rural, promotion 1991 de l'Ecole Inter-Etats d'Ingénieurs de l'Equipement Rural douteux. <p>Note sur les spécifications et les caractéristiques techniques des équipements proposés en fonction des côtes d'installation non fournie</p> <p>Méthodologie d'exécution non conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise de la consistance des travaux : débit acceptable de 4m³/h décrit dans le dossier différent du débit acceptable décrit dans le CCTP ; la description de la superstructure ne respecte pas le plan de réalisation du CCTP. 	-
COTRA/GS	30 254 245	30 254 245	35 700 009	35 700 009	CONFORME	2 ^{ème}
SARAFINA Sarl	29 650 000	29 650 000	34 987 000	34 987 000	CONFORME	1 ^{er}
Attributaire	SARAFINA Sarl pour un montant de trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-sept mille (34 987 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

Demande de prix : N°2023-003/MATDS/RNRD/GVT-OHG/SG du 24 février 2023 relatif aux travaux de réalisation de sept (07) à débit important pour la réalisation de PEA, mini AEP ou AEPS au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord (DREA/N). Financement : Budget de l'Etat, gestion 2023. Publication : Revue des marchés publics N°3572 du 13/03/2023 Date de dépouillement : 23 Mars 2023 ; Nombre de soumissionnaires : 06

Soumissionnaires	Montants en francs CFA HTVA		Montants en francs CFA TTC		Observations	Classement
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
BTPRO Sarl	34 626 695	34 626 695	40 859 500	40 859 500	CONFORME	2 ^{ème}
STAR Import-Export Sarl	37 585 000	37 585 000	44 350 300	44 350 300	CONFORME	4 ^{ème}
ETH-GCT	34 490 000	34 490 000	40 698 200	40 698 200	CONFORME	1 ^{er}
VIM Sarl	34 430 000	34 430 000	40 627 400	40 627 400	<p>Personnel non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> -chef de chantier (OUEDRAOGO Issaka) : diplôme de technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural, promotion 2006 du 2IE douteux. <p>Méthodologie d'exécution non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - la méthodologie décrite pour les essais de pompage n'est pas adaptée aux débits importants. Il a uniquement été fait cas d'essais de débit par pallier et non de longue durée - les tubages proposés (126/140 ou 140/160) sont inadaptés pour les forages à débit important souhaités décrits dans le CCTP (160/180) 	-
COTRA/GS	34 642 500	34 642 500	40 878 150	40 878 150	CONFORME	3 ^{ème}
SARAFINA Sarl	33 935 000	33 935 000	40 043 300	40 043 300	<p>Méthodologie d'exécution non conforme</p> <p>La méthodologie ne décrit pas le mode d'exécution des étapes clés sur le terrain (implantation ; foration ; essai de pompage ; développement ...etc.).</p> <p>Méthodologie d'organisation des équipes uniquement fournie</p> <p>Planning non conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Aménagement de la tête de forage non prévu dans 	-

Résultats provisoires

					les activités à réaliser -Analyses d'eau prévue 3.5 semaines après les développements et essais de pompages Copie paraphée du CCTP : Fourni non conforme : Le CCTP fourni est différent du CCTP du marché de réalisation des 7 forages à débit important. Par ailleurs le document n'est pas paraphé.	
Attributaire	ETH-GCT pour un montant de Quarante millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent (40 698 200) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de Soixante-quinze (75) jours.					

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- | | |
|--|-------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 50 à 59 |
| * Marchés de Travaux | P. 60 à 62 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 63 à 65 |

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Livraison de pause-café et pause-déjeuner pour diverses activités au profit de la DRH du MENAPLN (marché à

**Avis de demande de prix
N° 2023-0006/MENAPLN/SG/DMP du 11/04/2023
Financement : Budget Etat, exercice 2023.
Budget prévisionnel : 43 000 000 FCFA TTC**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023 du Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

1. Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la livraison de pause-café et pause-déjeuner pour diverses activités au profit de la DRH du MENAPLN (marché à commandes) tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire 2023, soit quatorze (14) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez-de-chaussée dans le bureau « courrier arrivée » de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez-de-chaussée dans le bureau « courrier arrivée » de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la

SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Economie des Finances et de la Prospective. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent soixante mille (860 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse Secrétariat de la Direction des Marchés Publics, avant le **28/04/2023 à 9 heures 00 mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Entretien et maintenance des ascenseurs du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrieres

Avis de demande de prix
N° 2023-13/MEMC/SG/DMP du 13 avril 2023
Source de financement : Fonds d'Equipement, exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023, du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrieres (MEMC).

1. Le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrieres dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet entretien et maintenance des ascenseurs du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrieres tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique : entretien et maintenance des ascenseurs.

Crédit disponible :

- lot unique : dix millions (10 000 000) francs CFA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2023 pour le contrat et soixante (60) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrieres sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (+226) 25 40 86 52. Adresse électronique : dmp-memc26@gmail.com.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrieres sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (+226) 25 40 86 52 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) F CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEMC, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (+226) 25 40 86 52, avant le **28/04/2023 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la commission d'attribution des marchés

Zakarya SAWADOGO

Acquisition de fournitures de bureau et divers imprimés, de produits d'entretien et de consommables informatiques au profit du SE-CNSA, du PRIAN-PDI et du PRSAN-PAM/BKF

Avis de demande de prix
N°2023__013f__ /MARA/H/SG/DMP
Financement : Budget Etat-Exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2023 du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques

1. Le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau et divers imprimés, de produits d'entretien et de consommables informatiques au profit du SE-CNSA, du PRIAN-PDI et du PRSAN-PAM/BKF tel que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les acquisitions se composent de cinq (05) lots distincts et définis comme suit :

- Lot 1 : fournitures de bureau et divers imprimés au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) ;
- Lot 2 : consommables informatiques au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) ;
- Lot 3 : produits d'entretien au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) ;
- Lot 4 : fournitures de bureau au profit du Projet de Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle des Personnes Déplacées Internes (PRIAN-PDI) ;
- Lot 5 : fournitures de bureau et consommables informatiques au profit du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle du Programme Alimentaire Mondial au Burkina Faso (PRSAN-PAM/BKF).

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder 15 jours par commande.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARA/H), sis au rez de chaussée de l'immeuble R+4 du MARAH à Ouaga 2000.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques: tel 25 49 99 00, au poste 4019 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) FCFA pour les lots 2,3,4 et 5 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise Avenue HO CHI MINH, 01 BP 7012 Ouagadougou – Burkina Faso. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

7. Les offres présentées en un (01) original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 1, cent mille (100 000) FCFA pour le lot 2, quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA pour les lots 3 et 5 et soixante mille (60 000) FCFA pour le lot 4 devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction des Marchés Publics, avant le **28/04/2023, à 9 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les montants prévisionnels sont de :

- Lot 1 : cinq millions cinq cent mille (5 500 000) FCFA TTC ;
- Lot 2 : trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA TTC ;
- Lot 3 : trois millions (3 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 4 : deux millions vingt-quatre mille (2 024 000) FCFA ;
- Lot 5 : trois millions (3 000 000) FCFA TTC.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Philibert ZONGO
Administrateur des services financiers

Entretien la maintenance de climatiseurs, de matériels informatiques et de photocopieuses au profit du SE-CNSA, du PRIAN-PDI et du PRSAN-PAM/BKF

Avis de demande de prix
N°2023_014f___/MARAH/SG/DMP
Financement : Budget Etat-Exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2023 du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques

1. Le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la maintenance de climatiseurs, de matériels informatiques et de photocopieuses au profit du SE-CNSA, du PRIAN-PDI et du PRSAN-PAM/BKF tel que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les acquisitions se composent de cinq (05) lots distincts et définis comme suit :

- Lot 1 : Entretien et maintenance de climatiseurs au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) ;
- Lot 2 : Entretien et maintenance de climatiseurs au profit du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle du Programme Alimentaire Mondial au Burkina Faso (PRSAN-PAM/BKF) ;
- Lot 3 : Entretien et maintenance de matériels informatiques et de photocopieuses au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) ;
- Lot 4 : Entretien et maintenance de matériels informatiques et de photocopieuses au profit du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle du Programme Alimentaire Mondial au Burkina Faso (PRSAN-PAM/BKF) ;
- Lot 5 : Entretien et maintenance de matériels informatiques et de photocopieuses au profit du Projet de Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle des Personnes Déplacées Internes (PRIAN-PDI).

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder 15 jours par commande.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise au rez de chaussée de l'immeuble R+4 à Ouaga 2000.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques: tel 25 49 99 00, au poste 4019 moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) FCFA par lot auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise Avenue HO CHI MINH, 01 BP 7012 Ouagadougou – Burkina Faso. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

7. Les offres présentées en un (01) original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA pour les lots 1, 2, 3, 4 et cent mille (100 000) FCFA pour le lot 5 devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction des Marchés Publics, avant le **02/05/2023, à 9 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les montants prévisionnels sont de :

- Lot 1 : trois millions (3 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 2 : trois millions (3 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 3 : trois millions (3 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 4 : trois millions (3 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 5 : trois millions sept cent douze mille (3 712 000) FCFA TTC.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Philibert ZONGO
Administrateur des services financiers

Fourniture de pause-café renforcée et location de salle au profit du SE-CNSA et du PRIAN-PDI.

Avis de demande de prix
N°2023_015f_/MARAH/SG/DMP
Financement : Budget Etat-Exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2023 du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

Le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café renforcée et location de salle au profit du SE-CNSA et du PRIAN-PDI tel que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent de six (06) lots comme suit :

- Lot 1 : la fourniture de pause-café renforcée et location de salle au profit du SE-CNSA dans la région du Centre-Ouest ;
- Lot 2 : la fourniture de pause-café renforcée et location de salle au profit du SE-CNSA dans la région du Centre-Nord ;
- Lot 3 : la fourniture de pause-café renforcée et location de salle au profit du SE-CNSA dans la région des Hauts Bassins ;
- Lot 4 : la fourniture de pause-café renforcée et location de salle au profit du PRIAN-PDI dans la région du Centre-Ouest ;
- Lot 5 : la fourniture de pause-café renforcée et location de salle au profit du PRIAN-PDI dans les régions du Centre-Sud, Nord, Centre-Nord, Est et Sahel ;
- Lot 6 : la fourniture de pause-café renforcée et location de salle au profit du PRIAN-PDI dans la région du Centre.

2. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 15 jours par commandes.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les locaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise au rez de chaussée de l'immeuble R+4 à Ouaga 2000.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques: tel 25 49 99 00, au poste 4019 moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) FCFA pour chacun des lots 2,3 et vingt mille (20 000) F CFA pour chacun des lots 1,4,5 et 6 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise Avenue HO CHI MINH, , 01 BP.7012 Ouagadougou – Burkina Faso. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

5. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : Cent mille (100 000) FCFA
- Lot 2 : Soixante-quinze mille (75 000) FCFA
- Lot 3 : quatre vingt-dix mille (90 000) FCFA
- Lot 4 : Cent cinquante mille (150 000) FCFA
- Lot 5 : Cent cinquante mille (150 000) FCFA
- Lot 6 : Cent mille (100 000) FCFA

devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du MARAH avant le **03/05/2023 à 9 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Le montant prévisionnel est de :

- Lot 1 : Cinq millions six cent mille (5 600 000) FCFA TTC
- Lot 2 : Trois millions huit cent mille (3 800 000) FCFA TTC
- Lot 3 : Trois millions (3 000 000) FCFA TTC
- Lot 4 : Dix millions (10 000 000) FCFA TTC
- Lot 5 : Dix millions (10 000 000) FCFA TTC
- Lot 6 : Cinq millions (5 000 000) FCFA TTC

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Philibert ZONGO

Administrateur des services financiers

Entretien et réparation de véhicules au profit du Projet Agriculture Innovante Résiliente et Performante (P-AIRP)

Avis de demande de prix
N°2023__016f__ /MARAHS/SG/DMP
Financement : Budget Etat-Exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023 du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHS).

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHS), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour l'entretien et la réparation de véhicules au profit du Projet Agriculture Innovante Résiliente et Performante (P-AIRP).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

L'entretien et la réparation de véhicules sont composés en lot unique :

Lot unique : Entretien et réparation de véhicules au profit du Projet Agriculture Innovante Résiliente et Performante (P-AIRP).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quinze (15) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHS) sis à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00/Poste 4019, au Rez de Chaussée.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHS) sis à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00/Poste 4019, au Rez de Chaussée, contre paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) francs CFA à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF).

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : neuf cent mille (900 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHS), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone : 25-49-99-00 à 09, poste 40 19 au plus tard le **04/05/2023 à 09h 00**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le montant prévisionnel est de : trente-trois millions (33 000 000) FCFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

Philibert ZONGO
Administrateur des services financiers

Fourniture de pause-café et déjeuner au profit du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

Avis de demande de prix à commandes
N°0433/MID/SG/DMP/SMF-PC
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2023

1. Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet, la fourniture de pause-café et déjeuner au profit dudit Ministère, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

- Lot 1 : fourniture de pause-café et déjeuner au profit du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID) ;
- Lot 2 : fourniture de pause-café et déjeuner au profit du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Année budgétaire 2023 dont sept (07) jours pour chaque commande à compter de la date de démarrage des prestations.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics (3e étage) du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement, Sise au Building Lamizana, 03 BP 7011 Ouaga 03 – Email : dmpmid@yahoo.fr - Tél : +(00226) 51 29 15 49.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA, Tél. : 51 29 15 49, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour chaque lot, à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix du Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commandes, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent quarante mille cinq cents (440 500) FCFA pour chaque lot, devra parvenir ou être remises à l'adresse Direction des Marchés Publics (3ème étage) du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID), 3ème étage Building Lamizana, 03 BP 7011 Ouaga 03– Adresse électronique : dmpmid@yahoo.fr- Tél : (00226) 51 29 15 49, avant le **28/04/2023 à 09 heures 30 minutes**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel est de :

- Lot 1 : Quatorze millions neuf cent cinquante mille (14 950 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Quatorze millions neuf cent cinquante mille (14 950 000) francs CFA TTC.

*Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés*

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Fourniture et pose d'équipements de télégestion des feux tricolores.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) AAO N° 021/2023

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2022 afin de financer la fourniture et pose d'équipements de télégestion des feux tricolores.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et pose d'équipements de télégestion des feux tricolores.
3. Les prestations à exécuter sont en lot unique : Fourniture et pose d'équipements de télégestion des feux tricolores.

Le budget prévisionnel de ces travaux est de quatre cent quarante-sept millions quatre cent trente un mille huit cent dix (447 431 810) F CFA TTC.

Le délai d'exécution des travaux est de trois cent (300) jours maximum.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Département des Marchés au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail suivantes : salif.lamizana@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat du Département des Marchés au 3ème étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : la participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale ou groupement desdites personnes disposant d'un agrément de catégorie R2 du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis à vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) F CFA, à la caisse siège au premier étage au siège de la SONABEL. Le paiement peut se faire en espèces ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.
8. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies et un CD ou une clé USB contenant les bordereaux des prix en format EXCEL actif et les offres techniques et financières en version PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés, 3ème étage au siège de la SONABEL, porte n° 88, au plus tard le **19/05/2023 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de treize millions quatre cent mille (13 400 000) francs CFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
10. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et aux DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/05/2023 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3ème étage au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

Le Directeur Général,

Daniel SERME
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

C O M M U N I Q U E

N°2023__000353/MEFP/SG/DMP du 14/04/2023

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective, informe les candidats intéressés par le dossier d'appel d'offres ouvert international n°2023/0013/MEFP/SG/DMP du 02/03/2023 relatif à l'acquisition et le traitement des prises de vues aériennes (PVA) couplées LIDAR pour la production d'orthophotos et des images satellitaires très hautes résolutions pour la production d'orthoimages dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM), publié dans le Quotidien des marchés publics n°3571 du vendredi 10 mars 2023 et sur le site de la Banque Mondiale via STEP, que suite aux demandes d'éclaircissement des potentiels candidats, des modifications ont été apportées sur les spécifications techniques et certaines clauses du dossier d'appel d'offres .

A cet effet, tous les candidats intéressés par le présent appel d'offres, sont invités à retirer lesdites modifications et éléments de réponses apportés aux demandes d'éclaircissement au guichet de la DMP/MEFP sis au bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective.

Par ailleurs, il informe les candidats, que la date d'ouverture des plis qui était initialement prévue pour le **24 avril 2023 à 9 heures** (suivant la publication dans le quotidien des marchés publics) et le **25 avril 2023 à 9 heures** (suivant la publication sur le site de la Banque Mondiale) est reportée au **lundi 08 mai 2023 à 9 heures 00 mn** afin de permettre aux candidats de prendre en compte les modifications.

*Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés*

Moumouni TAO

Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DES CONSOMMABLES
MEDICAUX (CAMEG)**

C O M M U N I Q U E

La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG) informe les éventuels soumissionnaires aux avis d'appel d'offres n°04/DG/DMG/CAMEG/ 2023 et n°01/DG/DMG/CAMEG/2023 parus respectivement dans les quotidiens N°3581 du vendredi 24 mars 2023 et N°3591-3592 du vendredi 07 au lundi 10 avril 2023 de la revue des Marchés Publics, que les dates limites de dépôt des offres sont reportées comme suit :

- Avis **N°04/DG/DMG/CAMEG/2023** pour l'acquisition et le déploiement de licences-système d'exploitation serveur-client-et logiciel-service MS office 365 : 26 avril 2023 au même lieu et à la même heure.
- Avis **N°01/DG/DMG/CAMEG/2023** pour l'acquisition d'un service de connectivité internet dans le DATACENTER PRINCIPAL : **16 mai 2023** au même lieu et à la même heure.

La Directrice Générale

Dr Anne Maryse K'HABORE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Marchés Publics

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

DG-C.M.E.F.

Avis général de passation des marchés publics

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'ANNEE 2023

Le Secrétaire Exécutif de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) désigné par le terme « autorité contractante » exécute au titre de l'exercice budgétaire 2023, un programme de passation des marchés publics, par voie d'appel public à la concurrence (appels d'offres, demande de manifestation d'intérêt) relatif aux activités suivantes :

A. PRESTATIONS INTELLECTUELLES

• Service de consultants pour l'audit des états financiers des opérateurs postaux des cinq (05) derniers exercices au profit de l'ARCEP.

B. FOURNITURE DE BIENS ET DE SERVICES COURANTS

• NEANT.

C. MARCHES DE BIENS ET EQUIPEMENT

• NEANT.

D. MARCHES DE TRAVAUX

• NEANT.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, les éventuels soumissionnaires sont priés de s'adresser au Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 25 37 53 60 de 08 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minutes à 16 heures 00 minutes tous les jours ouvrables ou par mail au : secretariat@arcep.bf.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

Travaux de réhabilitation de l'immeuble du Faso (bâtiment MJDHRI/Chancellerie)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AOO)
N°01-2023-008/MJDHRI/SG/DMP du 12/04/2023

1. Le Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI), sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Bâtiment du MJDHRI/Chancellerie

- Travaux d'étanchéité sur la couverture ;
- Pose d'isolant thermique dans les locaux techniques ;
- Reprise des toutes les peintures ainsi que l'enduit fom extérieur ;
- Reprise du réseau et des appareils électriques ;
- Reprise du réseau téléphonique ;
- Mise en œuvre de système de détection et de sécurité incendie ;
- Reprise des toilettes intérieures y compris réhabilitation des fosses septiques ;
- Traitement de fissures sur murs ;
- Reprise du carrelage dans l'ensemble des bureaux sauf ceux qui viennent d'être rénovés ;
- Travaux de maçonnerie pour extension (magasin sur balcon) ;
- Remplacement et correction d'ouvertures métalliques y compris serrures ;
- Fourniture de menuiseries alu dans certaines pièces (toutes les cloisons en contreplaqué seront remplacées en maçonnerie ou en alu) ;
- Remplacement des impostes amovibles en impostes fixes vitrées y compris celles en façades arrière en contreplaqué de 5mm ;
- Dépose de l'ancien ascenseur en mauvais état ;
- Fourniture et pose d'un groupe électrogène ;
- Fourniture et pose d'un ascenseur ;
- Remplacement de tous les climatiseurs par des climatiseurs de type « inverser » ;
- Aménagement de balcon en salle d'archive et magasin. Guérite
- Reprise de l'étanchéité sur tout le bâtiment (auvent, chéneau et relevé sur acrotère) ;
- Reprise de toutes les menuiseries bois (reprise du faux plafond) ;
- Reprise des toutes les peintures ainsi que l'application d'enduit plastique (marmorex) sur mur extérieur ;
- Remplacement des appareils électriques (climatiseur split système, éclairage, ventilation) ;
- Travaux de maçonnerie et béton pour réalisation de toilette intérieure) ;
- Remplacement et correction d'ouvertures métalliques y compris serrures ;

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction des marchés publics sis au troisième étage de l'immeuble du Faso en face du Trésor public sur l'avenue de l'Indépendance. Tel : 25 40 92 22 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 07 h 30 mn à 16 h 00 mn.

3. Les exigences en matière de qualifications sont :
- agrément B4 du Ministère en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat
- ligne de crédit : cent quatorze millions deux cent quatre-vingt-cinq mille sept cent quatorze (114 285 714) FCFA
- chiffre d'affaires annuel moyen des 03 dernières années : cinq cent millions (500 000 000) FCFA
- deux (02) marchés similaires exécutés au cours des trois (03) dernières années

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres ouvert complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) Fcfa, à l'adresse mentionnée ci-après: la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, sise au 395 Avenue Ho chi Minh, , Tél. : 25 32 47 76 en numéraire ou par chèque de caisse.

Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par les voies habituelles.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP/MJDHRI), 01 BP : 526 OUAGADOUGOU 01 / Tél. : 25 40 92 22 au plus tard le **19/05/2023 à 9 h 00 mn TU** en un (01) original et trois (03) copies.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de huit millions (8 000 000) FCFA.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/05/2023 à 9 h 00 mn TU** à l'adresse suivante : dans la salle de réunion du Ministère de Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, sise au troisième étage de l'immeuble du Faso.

Le montant prévisionnel du marché est estimé à trois cent quatre-vingt millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-un (380 952 381) FCFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'attribution des marchés

Inoussa KIEMDE

Travaux d'achèvement de blocs de 2 salles de classes au CEG de ZECCO au profit du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN).

Avis de demande de prix
N°2023-0008/MENAPLN/SG/DMP du 14/04/2023
Financement : Budget Etat, exercice 2023.

Montant prévisionnel : Trente-deux millions quatre-vingt-trois mille quatre cent trente-deux (32 083 432) FCFA TTC.

1. Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur le Budget de l'Etat, exercice 2023.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les travaux se décomposent en un lot unique : Travaux d'achèvement de blocs de 2 salles de classes au CEG de ZECCO au profit du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN).
4. Les exigences en matière de qualifications sont : Agrément technique B1 au moins. Voir les DPAO pour les informations détaillées
5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics (DMP) sis à l'Avenue de l'EUROPE au RDC de l'Immeuble Alice situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la DMP sis à l'Avenue de l'EUROPE au RDC de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50000) francs CFA à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à la DMP sis à l'Avenue de l'Europe, au RDC de l'immeuble Alice situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84, avant le (05) jours à compter de la date de publication de l'avis **28/04/2023 à 09 heures 00 minutes**.
L'ouverture sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Travaux de maintenance des infrastructures mises à la disposition des clients

Avis de demande de prix
N°2023-00005/MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM DU 05/04/2023
Financement : budget ANPTIC-PADTIC

Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2023, de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC)

L'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de maintenance tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaire d'un agrément technique du domaine 3 catégorie C au moins du domaine informatique pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique :

Lot unique : travaux de maintenance des infrastructures mises à la disposition des clients avec un budget prévisionnel de treize millions cinq cent vingt et un mille (13 521 000) francs CFA.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de l'ANPTIC sis au Boulevard de l'Insurrection populaire au 2ème étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUAGADOUGOU 03; tel : 25 49 00 24.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat du Directeur général de l'ANPTIC et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Finances et de la Comptabilité de l'ANPTIC au 2ème étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse service courrier de l'ANPTIC sise au rez de chaussée de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO), avant le **28/04/2023 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Daouda FOFANA
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

PRESELECTION DE CANDIDATS POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES POUR L'ANNEE 2023 AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES (MENAPLN).

Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2023-005/MENAPLN/SG/DMP du 13/04/2023

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés (PPM) 2023, le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2023.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs/Consultants que le MENAPLN pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des marchés de travaux, d'acquisition des biens et services et pour la réalisation de services de prestations intellectuelles.

3. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- acquisition de consommables d'imprimerie ;
- acquisition d'engins à deux (02) roues ;
- acquisition de consommables informatiques ;
- acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ;
- acquisition d'imprimés administratifs ;
- acquisitions de fournitures de bureau ;
- acquisition de produits alimentaires ;
- acquisition de petit matériel et outillage ;
- acquisition d'ustensiles de cuisine et de foyers améliorés ;
- acquisition de matériel de bureau ;
- acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques ;
- acquisition de mobilier de bureau ;
- location de véhicules ;
- location de salles et de chambres etc... ;
- réfection de bâtiments ;
- réparation de mobiliers ;
- entretien et réparation des véhicules à deux (02) roues ;
- entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues ;
- entretien et réparation de camions ;
- entretien et maintenance du matériel informatique ;
- entretien et réparation de climatiseurs et de photocopieurs ;
- entretien et réparation de groupe électrogène ;
- entretien et maintenance de circuit électrique ;
- entretien et maintenance d'ascenseur ;
- entretien et maintenance de plomberie sanitaire ;
- réparation de manuels scolaires détériorés ;
- entretien et maintenance de matériels audiovisuels ;
- entretien, réparation et maintenance des machines d'imprimerie ;
- assurance de véhicules à quatre (04) roues ;
- diverses prestations d'imprimerie (reproduction et impression de documents) ;
- gardiennage des locaux ;
- nettoyage des locaux ;
- fourniture de pause-café, de pause-déjeuner et de cocktail ;
- conception, diffusion de spots publicitaires et couverture médiatique d'activités ;
- acquisition de banderoles et impression de tee shirts, cartes d'invitation, badges etc... ;
- conception de kits didactiques ;
- acquisition de services de manutention ;
- acquisition de consommables médicaux ;
- désinfection des bâtiments ;
- travaux de câblage et renforcement de réseaux électriques ;
- Suivi, contrôle et coordination des travaux de bâtiments et travaux publics ;

- construction bâtiments et travaux publics ;
- réalisation de forages ;
- études technique et architecturale ;
- formation ;
- expertise comptable ;
- audit et conseil ;
- études environnementale et de faisabilité ;
- expertise immobilière ;
- acquisition de divers matériels scolaires.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires 2023 du MENAPLN ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- le domaine principal d'activités ;
- une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- certificat de non faillite ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

NB : Toute information fautive ou incomplète pourrait entraîner le rejet de l'ensemble de l'offre.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENAPLN sise au 2ème étage (avenue de l'Europe à l'immeuble Alice situé au côté sud de la SONATUR, téléphone : +226 25 33 54 84) de 7h30 mn à 16h00 mn tous les jours ouvrables.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis au RDC de l'immeuble Alice situé au côté sud de la SONATUR, sur l'avenue de l'Europe, téléphone : (+226) 25 33 54 84, au plus tard le (07 jours à compter de la date de publication de l'avis) **03/05/2023 à 9 heures 00 TU.**

7. Le MENAPLN se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Réalisation de Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) des forages profonds dans le cadre du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA).

Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2023-033M/MEEA/SG/DMP

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Budgétaire « Approvisionnement en Eau et Assainissement », Le président de la commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement lance un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet/bureau d'études devant assurer la réalisation de notices d'impact environnemental et social des forages profonds dans le cadre du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA).

1. Source de financement.

Le financement est assuré par la Banque Mondiale

2. Allotissement.

Les prestations sont en trois (3) lots

- **Lot 1** : réalisation de trois (3) forages et de trois (3) piézomètres de 500 m ;
- **Lot 2** : réalisation de trois (3) forages et de trois (3) piézomètres de 600 à 800 m ;
- **Lot 3** : réalisation de deux (2) forages et de deux (2) piézomètres entre 800 et 1 000 m.

NB : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

3. Mission du cabinet/bureau d'études

Les activités et/ou tâches essentielles devant permettre à l'attributaire de mener à bien ses prestations se résument aux points suivants, mais ils ne sauraient être limitatifs. Il s'agit entre autres de :

- identifier et évaluer les conditions initiales sociales et environnementales au niveau de chaque site et mettre en évidence les contraintes majeures qui nécessitent d'être prises en compte au moment de la préparation du terrain, de la construction ainsi que de l'exploitation des installations ;
- tenir informer les autorités locales et administratives (Mairie, CVD, Préfet etc.) de la réalisation de l'étude ;
- décrire et analyser l'environnement récepteur,
- identifier et évaluer les impacts directs, indirects sur l'environnement et la population liés à la réalisation de travaux et proposer des mesures y afférentes (bonification, atténuation ou compensation ; etc.) ;
- réaliser des entretiens et/ou des consultations publiques avec toutes les parties prenantes (les autorités locales et administratives (Mairie, CVD, Préfet, etc.)) y compris les personnes affectées par les sous projets et fournir les procès-verbaux y afférent, les listes des personnes affectées par le projet et les biens y relatifs et des photos illustratives ;
- réaliser des différentes enquêtes nécessaires (socio-économiques, écologiques etc.) en vue de l'identification des personnes affectées et les biens y relatifs ;
- faire une évaluation technique et financière des biens affectés ;
- proposer un PGES simplifié comprenant un plan de suivi environnemental ainsi que les coûts des mesures et de leur suivi ;
- établir un cahier des prescriptions environnementales et sociales applicables pendant les travaux ;
- élaborer un rapport de notice d'impact environnemental et social conformément à l'Annexe 2 du Décret n°2015-1187.

Il est à noter que les candidats sont tenus de se référer aux termes de référence pour avoir l'intégralité des prestations.

4. Participation

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et remplissant les conditions fixées par le Décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 Février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso.

5. Dossier de candidature

Les manifestations d'intérêt rédigées en français en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) marqués comme tels, doivent être déposées au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000 au plus tard le **1er juin 2023 à 9 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement ;
- le domaine de compétence et le Statut Juridique du candidat faisant bien ressortir la date de création ;
- la notice de présentation du cabinet / bureau d'études ;
- l'adresse complète : localisation, personne responsable, boîte postale, contact téléphonique, email, etc. ;
- les références justifiées dans le domaine de la mission ci-après indiquée.

6. Critères de sélection

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
- les critères de présélection porteront sur le nombre de projets similaires réalisées en évaluations environnementales et sociales, ces cinq (05) dernières années. Les Bureaux d'Études sont encouragés à se limiter aux projets similaires ayant trait au domaine spécifié.

NB : Pour toutes les expériences, le nom du projet, le numéro du contrat, l'année d'exécution du projet, la zone d'intervention du projet, le nom du maître d'ouvrage et son adresse (Boite Postale, ville, et numéro de téléphone fonctionnel) doivent être clairement précisés. Un tableau récapitulatif devra contenir toutes ces informations.

Pour la justification des références techniques du Bureau d'études, joindre obligatoirement la page de garde, la page de signature du contrat et les attestations de services faits ou attestations de bonne fin.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les offres des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

Six (6) bureaux d'études au plus seront retenus par lot pour prendre part à la demande de proposition. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique.

7. Informations complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Direction des marchés publics du Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22 ; email : dmpmeeeea@gmail.com de 8h00 à 15h00 TU.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MEEA**

André HIEN

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 17 à 22

* **Marchés de Travaux**

P. 66

DG-C.M.E.F.

Travaux

REGION DU CENTRE EST

Travaux de réalisation de deux cent (200) latrines familiales semi-finies et de quatre (04) blocs de latrines collectives à quatre (04) postes dans la région du Centre-Est.

N°2023 _____/MATDS/RCES/GVRNT-TNK/SG/CRAM
Financement : Budget Etat (Exercice 2023)

1. Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'État-Exercice 2023, le Secrétaire général de la Région du Centre-Est, président de la commission régionale d'attribution des marchés, lance une demande de prix pour les prestations ci-dessus citées. Les prestations sont divisées en deux (02) lots : Les prestations objet de la présente demande de prix, ont pour but :

Lots	Désignation	Enveloppe financière F CFA	Agrément demandé
Lot 1	Travaux de réalisation de deux cent (200) latrines familiales semi-finies dans la région du Centre-Est	20 000 000	Lp
Lot 2	Travaux de réalisation de quatre (04) latrines collectives à quatre (04) postes dans la région du Centre-Est.	14 500 000	Lp

2. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Est ; BP : 123 Tenkodogo Tél : 24 71 00 66.

3. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres à la DREA-CES moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot2, payables à la Trésorerie Régionale du Centre-Est.

4. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies , conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot 1 et de trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA pour le Lots 2 devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Est avant le **28/04/2023 à 9 h00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la Poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

5. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés du Centre-Est

Sayouba SAWADOGO
Administrateur Civil
Officier de l'Ordre de l'Etalon



Quotidien

Marchés Publics

- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles**
- * **Marchés de Travaux**

